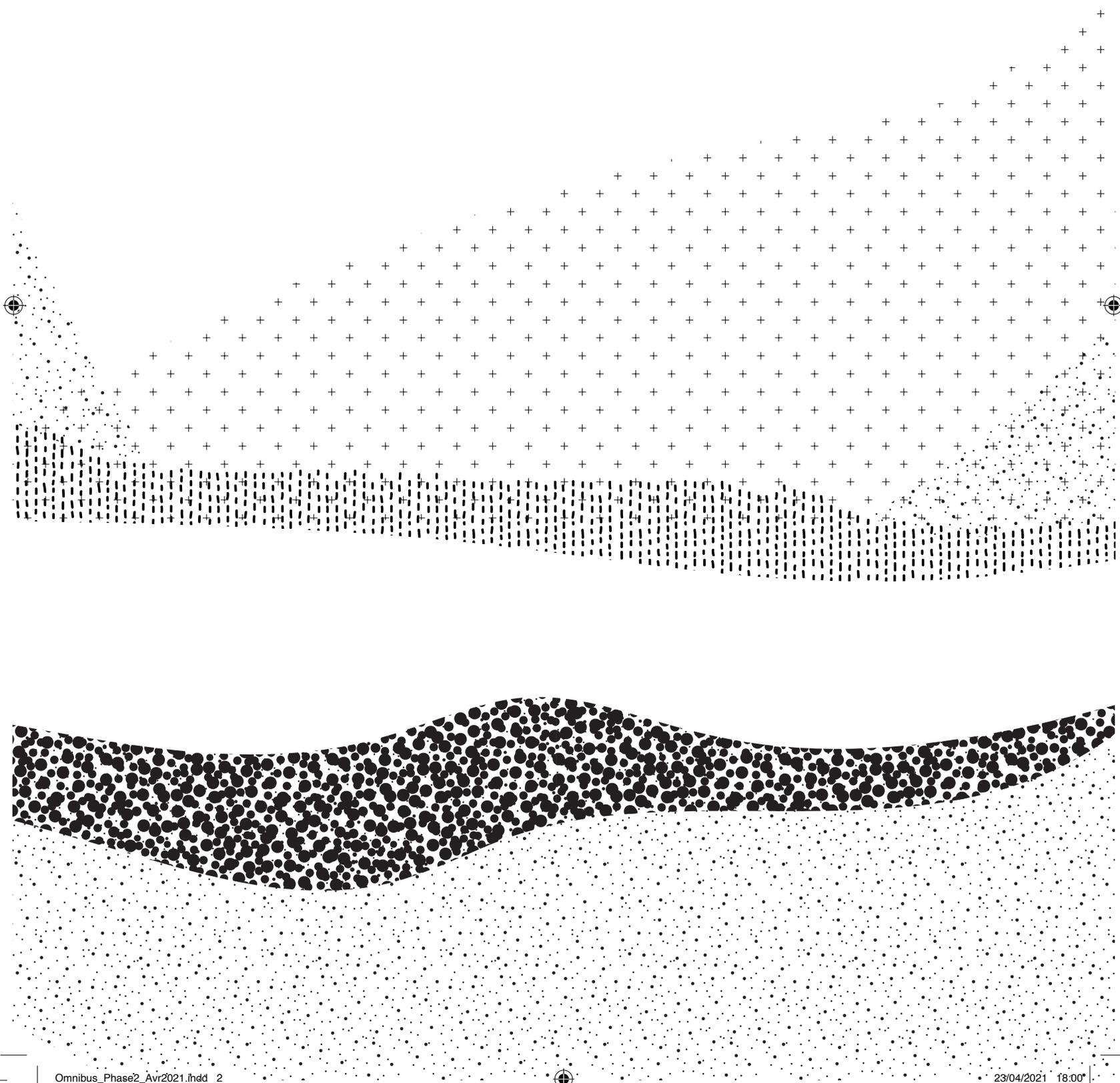




Plan Paysages SCoTAM  
> OQP  
Août 2019

# Objectifs de qualité paysagère







Plan Paysages SCoTAM  
> OQP  
Août 2019

# Objectifs de qualité paysagère



Équipe d'études : Omnibus (mandataire),  
François Roumet, Monono, Alphaville.





# Sommaire

OQP?!	6
<b>01 Anticiper ensemble</b>	<b>8</b>
Face aux urgences actuelles, notamment climatiques, privilégier les actions d'intérêt général	10
Participer à la diffusion d'une culture du paysage	11
Mettre en place un groupe de gouvernance opérationnel qui puisse mener à bien le programme d'actions du Plan Paysages	12
Pour assurer la pérennité des aménagements, déterminer les modalités de gestion dès les prémises de la réflexion	13
<b>02 Aménager avec les changements climatiques</b>	<b>14</b>
Accroître la connaissance de tous sur les enjeux liés aux changements climatiques	16
Penser paysage et biodiversité simultanément	18
Donner plus de place au vivant	18
Préserver ou rétablir le cycle et les circuits de l'eau dans les milieux urbains comme ruraux	20
Repenser les mobilités et leurs infrastructures pour rééquilibrer la place allouée aux différents modes de déplacement	22
Aller vers un territoire plus résilient, autour d'une économie circulaire respectueuse des ressources locales, sobre en carbone	24
Engager le territoire vers une plus grande souveraineté alimentaire et énergétique locale en structurant des filières complètes	24
Structurer des filières forestières durables et adaptées aux besoins locaux (construction et énergie)	26
<b>Carte – Bons exemples collectés par les habitants</b>	<b>28</b>
<b>Carte – Des lieux suggérés par les participants pour essaimer et agir</b>	<b>30</b>





## 03 Redynamiser les friches

32

Regarder les espaces en attente sans nostalgie

34

Choisir les mots pour en parler de manière positive

34

Établir un état des lieux complet des paysages,  
des usages en place et à venir

34

Transformer, faire évoluer ces espaces ambigus

36

S'appuyer sur des références communes,  
proches et/ou connues

36

Initier une réflexion avec une équipe pluridisciplinaire

36

Organiser des vocations adaptées, ambitieuses et à la bonne  
échelle en s'autorisant le droit à l'erreur

36

**Carte – Bons exemples collectés par les habitants**

38

**Carte – Des lieux suggérés par les participants pour essayer et agir**

40

## 04 Accentuer la lisibilité du territoire

42

Mettre en récit les « pépites » du territoire pour les faire découvrir  
au plus grand nombre

44

Mettre en scène les pépites et les entrées, les traversées,  
les franges urbaines

46

Faciliter l'implication et l'appropriation des aménagements  
par les habitants, dans les phases de conception et/ou d'utilisation  
et/ou de gestion

46

Concevoir et aménager selon certains principes

48

**Carte – Des lieux suggérés par les participants pour essayer et agir**

50

## 05 Annexe

52

**Carte – Synthèse des lieux cités par les participants**

54



# OQP !?

À partir de l'état des lieux des paysages et de l'analyse des dynamiques en cours, les participants à la construction du Plan Paysages ont été invités à choisir et formuler les objectifs à atteindre en terme de qualité des paysages de demain. Pour cela, le séminaire du 12 mars 2019 à Montois-Flanville, inscrit dans une série de séminaires thématiques conduits par le Syndicat mixte du SCoTAM et dédié spécifiquement aux questions des paysages, a permis aux participants d'échanger sur les effets du changement climatique, sur la lisibilité du territoire ou encore sur la capacité du territoire à mobiliser et réinventer les espaces des friches.

À partir de portraits de paysages racontés par des habitants « arrivés tout droit du futur », les participants se sont exercés à définir les objectifs à atteindre dans 10, 15, 20 ans. Ce premier travail a ensuite été mis en forme et ordonné par l'équipe d'études pour être présenté, ajusté, validé par les participants de l'atelier du 25 avril 2019 à Fèves. Les objectifs de qualité paysagère (OQP) sont organisés selon les 3 enjeux préalablement définis par le Syndicat mixte du SCoTAM, véritable fil conducteur de toutes les rencontres pour établir ce Plan Paysages.

Ils sont ici présentés le plus succinctement possible, illustrés par des dialogues fictifs qui tentent de mettre en exergue les tenants et les aboutissants de chaque objectif, chacun étant lié intrinsèquement à d'autres... Ces objectifs bénéficient également d'un travail approfondi de cohérence avec le PADD du SCoTAM en cours de révision.

## Les OQP constituent le socle fondamental pour échafauder à la suite le programme d'actions.

Les cartes présentent des sites relevés par les participants à ces rencontres et présentés comme des initiatives, références à connaître et à dupliquer sur le territoire, selon un processus de prototypage et comme des initiatives ou objectifs nouveaux à atteindre ici ou là.

**Il faut lire ces cartes comme des bibliothèques de références**, d'envies, elles n'ont pas vocation à être exhaustives, d'abord parce qu'elles sont liées à la sensibilité des personnes présentes lors de ces échanges, et puis parce que le terrain est vaste et que la recherche d'une exhaustivité n'aurait pas de sens ici. Ces cartes pourront être complétées afin d'alimenter les réflexions sur le programme d'actions. Ces cartes permettent d'illustrer les possibilités déjà identifiées sur le territoire, la collecte ne fait que commencer !



### Portrait de paysages n°6 raconté par un investisseur dans le secteur des énergies :

« Nous avons acheté des terres agricoles sur les plateaux ; certaines pour y implanter du photovoltaïque, d'autres pour y produire du biocarburant. Entre les rangs des panneaux, pâturent des ovins. Les éoliennes ponctuent le plateau lorrain jusqu'aux portes de Metz. »



Légende

Extraits des 17 portraits de paysage proposés par l'équipe racontés par les habitants du futur.



**Portrait de paysages n°9  
raconté par Inspire Metz**

« Dans le port de Metz, il y a de plus en plus de plaisanciers. Les touristes peuvent regagner le centre-ville en barque et les habitants faire des balades en bateau sur les plans d'eau, la Moselle, le canal... Tout le monde fait de l'aviron maintenant ! »

**Portrait de paysages n°11  
raconté par un habitant de la communauté  
de communes Sud Messin :**

« Je gare ma voiture ici, à l'entrée du village. L'ensemble du village a été rendu aux piétons il y a deux ans. C'est agréable de pouvoir y circuler à pied en toute sécurité. Les voitures ont quitté les usoirs et chaque dimanche en été, on organise un petit buffet pour le déjeuner. C'est vivant et ça permet de retrouver du lien entre habitants. »

**Portrait de paysages n°12  
raconté par un élève de l'école élémentaire  
de Fèves :**

« J'adore ma cour d'école. Elle est ouverte sur un immense parc où on part à l'aventure. Nous pouvons courir dans l'herbe, cueillir les pommes et les mirabelles. Jouer avec l'eau qui coule. Il y a même des cabanes ! Et on composte aussi ! J'ai tout expliqué à mes parents qui maintenant compostent aussi à la maison. »







01

# Anticiper ensemble



# Face aux urgences actuelles, notamment climatiques, privilégier les actions d'intérêt général

Prendre le temps d'interroger, d'échanger, d'imaginer, de décider, de faire des erreurs, de réajuster nos actions, si « petites » soient-elles, pour retrouver le sens de nos actes, de nos choix, prendre conscience de leur impact sur la nature dont nous faisons partie ; c'est une nécessité. Et le questionnement devra être individuel et collectif.

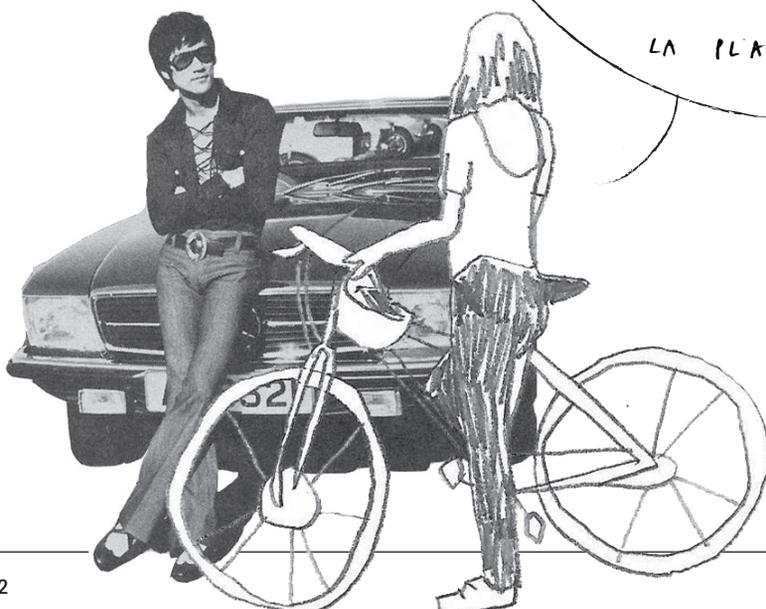
Citoyens et collectivités territoriales ont un rôle évident, central, moteur dans l'impulsion pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, et cela implique des choix politiques et sociétaux forts qui vont bousculer nos habitudes.

Le territoire du SCoTAM couvre 225 communes et accueille plus de 410 000 habitants. Cette échelle interpelle en premier lieu sur les enjeux complexes qu'elle appelle mais doit également se lire au regard de l'énergie et des moyens qu'elle peut mobiliser pour y répondre.

L'entrée par le paysage sur la politique territoriale pose avant tout la question qui devrait être centrale dans tout débat : celle du **bien commun, de l'espace public, du cadre de vie partagé, des ressources naturelles à tous**, de leur pérennité, des services écosystémiques rendus par les milieux, la biodiversité, les paysages.

L'intérêt général doit être visé via la mise en place de stratégies qui s'inscrivent dans des cercles vertueux, indispensables à notre vie..

QUOI ??? TU PREND ENCORE TA VOITURE  
POUR ALLER À LA GARE ? MAIS C'EST  
HAS BEEN ! À VÉLO TU EN AS POUR 5 MIN.,  
TU TE GARES FACILEMENT ET SANS ENCOMBRER  
LA PLACE QUI VIENT D'ÊTRE REFAITE !





# Participer à la diffusion d'une culture du paysage

Note

Une grande partie des collectivités locales composant le SCoTAM affichent déjà un souhait fort d'une politique territoriale axée sur l'écologie ; le Plan Paysages du SCoTAM, dans le prolongement du Plan Paysages des vallées du Rupt de Mad et de Moselle, ainsi que le futur Plan Paysages conduit par Metz Métropole témoigne d'une attention particulière des collectivités à leurs paysages et surtout à leur devenir et aux aménagements. Le Plan Paysages, tel que pensé et conçu pour le SCoTAM, relève à la fois du document de planification et du document de sensibilisation aux enjeux du paysage. Cette visée double est un fondement indispensable à la mobilisation des élus et des habitants du territoire.

Écologie : science des conditions d'existence.

Écologue : chercheur, biologiste, ingénieur, spécialiste de l'écologie.

La marge de manœuvre est encore grande quant à l'appropriation de ce sujet par les habitants, par les agriculteurs, ou encore les opérateurs téléphoniques, etc. Des actions de sensibilisation, d'information et de formation des décideurs politiques comme des citoyens sont désormais à mettre en œuvre rapidement **pour que chacun à son niveau puisse agir en se posant la question des effets dans le paysage** de chaque aménagement qu'il soit d'initiative privée ou publique, individuelle ou collective.

SUPER, UN PEU D'AMBIANCE  
DANS LE QUARTIER.

MOINS DE VOITURES ET  
PLUS DE CONVIVIALITÉ,  
ÇA ME BOTTE ! JE VAIS  
PROPOSER MES COMPÉTENCES DE  
CUISINIER POUR LE CHANTIER !



# Mettre en place un groupe de gouvernance opérationnel qui puisse mener à bien le programme d'actions du Plan Paysages

C'est la condition majeure pour que le Plan Paysages ne tombe pas dans l'oubli. Outre la construction d'un programme d'actions efficace, clair et bien documenté, l'animation, le suivi, la mise en relation, l'approfondissement restent le moteur nécessaire des transformations des paysages telles que les bâtisseurs du Plan les auront imaginées.

**Le groupe en charge de cette veille active doit être constitué au plus tôt pour assurer la suite dès la validation du programme d'actions.**

Ce groupe pourra rassembler des élus, des citoyens, des associations, des experts... Il disposera de compétences spécifiques en aménagement de l'espace. Sa composition et son mode de fonctionnement et de gouvernance, la valeur de son avis et ses conseils devront être établis dans le cadre du programme d'actions.

LE MOIS PROCHAIN, NOUS VERRONS  
AVEC L'ACADEMIE NANCY-METZ  
L'AGENCE DE L'EAU COMMENT  
ENTAMER LA TRANSFORMATION  
DES COURS D'ÉCOLES EN DES ESPACES  
PLUS VIVANTS.

FANNY, TU PARS MAINTENANT ? J'AIMERAIS  
QUE TU ME PARLES DE CE QUE VOUS AVEZ FAIT  
À JURY, SUR LA FRICHE MILITAIRE. JE T'INVITE  
À DÉJEUNER SI TU PEUX.





# Pour assurer la pérennité des aménagements, déterminer les modalités de gestion dès les prémises de la réflexion

La transformation des espaces, leur durabilité et longévité tiennent à la cohérence des propositions avec les besoins, les usages, les contraintes spatiales, économiques, sociales, les exigences de préservation d'espèces ou de sujets spécifiques, mais aussi à une conception, un montage opérationnel qui tiennent compte des moyens et ressources en place, des capacités de gestion, d'entretien et qui se dessinent au-delà des mandats électifs.

TU VEUX DÉFRICHER LES PARCELLES COMMUNALES,  
MAIS QUI VA LES ENTREtenir ?



J'AI DÉJÀ RÉFLÉCHI À CETTE  
QUESTION : LE BERGER QUI S'INSTALLE  
DANS L'ÉCOPARC DE SÉMECOURT  
CHERCHE D'AUTRES TERRES POUR  
SON CHEPTEL ICI C'EST PARFAIT !  
IMAGINE UN PEU LES VUES QUE L'ON  
RETROUVERA SUR LA MOSELLE !





# Aménager avec les changements climatiques





# Accroître la connaissance de tous sur les enjeux liés aux changements climatiques

Les causes et les effets des changements climatiques restent encore flous pour un grand nombre d'entre nous. Les modifications de nos habitudes à enclencher apparaissent encore insurmontables et les effets de ces actions semblent n'être qu'une goutte d'eau dans l'océan...

**Le sujet est complexe et la compréhension des conséquences est vertigineuse tant ces dernières concernent chacun de nos choix et actes du quotidien, en termes de consommation, d'habitat, de déplacement, d'alimentation, de travail, d'aménagement, d'énergies, de communication...** De plus, les effets liés à chaque action peuvent être multiples, voire ambivalents. La sensibilisation, la traduction, la vulgarisation intelligente des informations constituent les principes premiers pour aider à la prise de décisions en mesurant les répercussions sur les milieux, la biodiversité, la qualité de l'eau, de l'air, les dépenses énergétiques, etc. et ainsi encourager les changements de pratiques.

Les possibilités sont multiples et doivent être adaptées à chaque public : **des campagnes d'informations, aux actions collectives, culturelles, artistiques, sociales, sportives, en passant par des événements festifs.**

L'écologie ne doit pas être pensée comme concernant un seul faisceau de nos actions, elle doit être le prisme premier pour penser les transformations à venir.

C'EST DRÔLE D'ENTENDRE  
LES CRAPAUDS CHANTER EN VILLE !





note

« Va prendre tes leçons  
dans la nature, c'est  
là qu'est notre futur. »

Léonard de Vinci

OVI DEPUIS QUE LA COMMUNE A AMÉNAGÉ LE  
BASSIN DE RÉTENTION, C'EST UN FESTIVAL !  
CE WEEK-END, IL Y A UN CHANTIER DE CONSTRUCTION  
D'UN POSTE D'OBSERVATION ORNITHOLOGIQUE,  
LES ENFANTS VONT SE RÉGALER !



# Penser paysage et biodiversité simultanément (1/2)

## Donner plus de place au vivant

- En renforçant la place de l'arbre et des haies dans les pratiques et milieux agricoles, pour trouver progressivement un équilibre agro-sylvo-pastoral qui privilégie un rendement par exploitant / paysan et non par surface,
- Par des aménagements plus perméables, capables d'accueillir la faune et la flore dans les milieux artificialisés et les espaces publics urbains et ruraux,
- En faisant émerger des lisières vivrières et/ou de rencontres entre les espaces urbanisés et agricoles.

D'après le rapport du 23 mars 2019 de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques), la planète est confrontée à la sixième extinction d'espèces de plantes et d'animaux de son existence, la première depuis la disparition des dinosaures. Ce rapport établit clairement les liens entre changement climatique et perte de biodiversité, prouvant ainsi qu'agir sur l'un aura des effets sur l'autre ; selon ces experts, il n'est toujours pas trop tard pour agir, les leviers sont nombreux, les actions et échelles d'interventions multiples. Par le choix des participants à la construction de ce Plan Paysages d'inscrire la biodiversité et le paysage comme étant étroitement liés, les objectifs de qualité paysagère affirment la volonté de concevoir des espaces accueillants pour la flore comme pour la faune dont nous faisons partie.

C'est le signe d'une modification importante dans la manière de concevoir et transformer les espaces, penser **paysage, biodiversité avant de penser les freins économiques** ; et d'ailleurs, peut-être pourrions-nous rapidement faire le constat que les aménagements qui en découleront seront moins coûteux sur le court comme le long terme.

ALORS RENÉ,  
LA RÉCOLTE SERA BONNE  
CETTE ANNÉE ?



ÇA ME FAIT PENSER QU'ILS ONT  
ATELIER JARDINAGE DEMAIN :  
"COMMENT FAIRE SON COMPOST".  
J'AVAIS PREVU D'EN COMMENCER  
UN À LA MAISON,  
ILS VONT POUVOIR M'AIDER !

HIER, LES ENFANTS ONT  
RAPPORTÉ DES OEUFS  
DU POULAILLER DE L'ÉCOLE.  
ON LES A DÉGUSTÉS À LA COQUE,  
UN VRAI RÉGAL !





AVEC CES TEMPÉRATURES,  
ELLE AVRA UN PEU D'AVANCE  
MAIS ELLE SERA IMPORTANTE !  
TU AS VU QU'IL Y AVAIT DES FRAMBOISES  
À CUEILLIR LE LONG DU CHEMIN ?



PARCE QUE LES RACINES DES ARBRES  
RETIENNENT ET FILTRENT L'EAU QUI RUISSELLE  
SUR LE SOL.  
ET PUIS ÇA ATTIRE PLEIN D'INSECTES  
BÉNÉFIQUES À LA CULTURE !

MAMAN, POURQUOI TU PLANTES  
DES ARBRES DANS TES CHAMPS ?

TU SAIS MAMAN, MOI J'AIME MIEUX  
AVEC LES ARBRES,  
LES PAYSAGES CHANGENT SOUVENT...  
ET ELLES SONT  
TELLEMENT BONNES CEJ MIRABELLES !



# Penser paysage et biodiversité simultanément (2/2)

## Préserver ou rétablir le cycle et les circuits de l'eau dans les milieux urbains comme ruraux

- en donnant la priorité à la transition des pratiques agricoles sur les aires de captage du SCoTAM.
- en proposant une visibilité et une protection renforcée des cours d'eau.

Parce que les décennies précédentes furent marquées par le réflexe systématique d'enfouir, de cacher, de conduire coûte que coûte l'eau de ruissellement par un dédale de réseaux, de canaux, de tuyaux, et que les coûts de gestion pour les collectivités sont devenus insurmontables, la logique même de production d'espaces habités, travaillés, doit être repensée à partir du circuit de l'eau. L'eau et la biodiversité sont particulièrement précieuses et doivent être préservées quantitativement et qualitativement. Nous devons prévoir des circuits qui ralentissent la vitesse d'écoulement de l'eau de pluie, qui la recueillent pour l'arrosage des espaces plantés et génèrent ainsi davantage de lieux vivants, qui la conduisent lentement par infiltration dans les sols et les aquifères.

**Même si certains dispositifs réglementaires et les syndicats de rivières permettent déjà d'agir pour préserver l'eau, c'est en formant les élus à ces nouveaux réflexes et en favorisant la présence d'une eau visible et structurante dans les espaces publics que la gestion de l'eau répondra durablement à des objectifs écologiques et économiques.**

VOUS N'AVEZ PAS EU DE PROBLEME AVEC  
LES INONDATIONS DU MOIS DERNIER ?





NON QUASIMENT PAS ! GRÂCE AUX  
PRAIRIES PRÉSERVÉES AUX ABORDS  
DES COURS D'EAU, NOUS AVONS ÉTÉ  
ÉPARGNÉS. LA COMMUNE ET LES  
AGRICULTEURS SE SONT BIEN MOBILISÉS  
ILS EN ONT PROFITÉ POUR AMÉNAGER  
UN SENTIER SUR LES BERGES.  
VAI-Y, C'EST TRÈS AGRÉABLE



# Repenser les mobilités et leurs infrastructures pour rééquilibrer la place allouée aux différents modes de déplacement

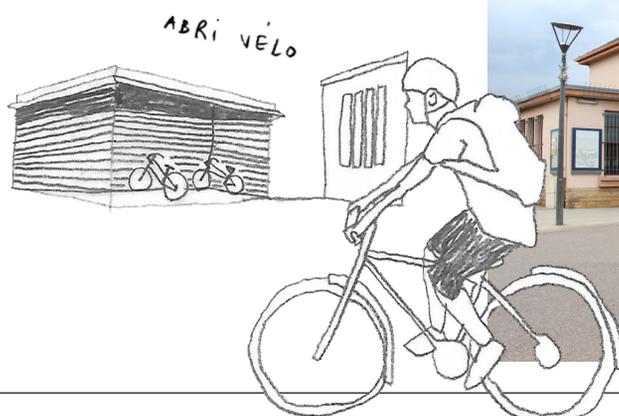
- En développant des solutions pour réduire ou optimiser l'utilisation et la présence de la voiture dans l'espace public.
- Par la création d'itinéraires et l'aménagement de pôle multimodaux en faveur des mobilités collectives et individuelles douces, ainsi que par la communication autour de leur existence.
- En encourageant un plus grand maillage territorial des services et commerces de proximité jusqu'au cœur des villages.

**La voiture s'est rapidement imposée comme le gabarit de référence redessinant les villages et les quartiers, et structurant les nouveaux espaces de vie.** Elle passe partout, elle stationne partout. Elle est devenue trop souvent le premier réflexe en cas de déplacements, le premier critère en cas de choix de lieu d'habitat, ou de lieux de consommation. **Sans la remettre en cause pour tous les trajets, les participants à la construction du Plan Paysages souhaitent questionner profondément sa place dans l'espace public.**

La moitié des trajets de moins de 3 km se fait encore en voiture sur le territoire. La question des mobilités est donc largement posée au cœur des villes mais aussi et surtout entre la métropole et la constellation de villages tout autour. Le train, le vélo, la marche et pourquoi pas le bateau sont identifiés comme des mobilités à éprouver, tester, développer. Tout comme la place donnée au vivant, l'accessibilité de chaque lieu existant ou en construction doit être posée au plus tôt dans le processus d'émergence des projets : quelle accessibilité ? Quels liens avec le réseau ? quelles intermodalités possibles ? Quel lieu, et quelle superficie pour ranger les voitures sur l'espace public ? Et pour quels coûts engendrés ?

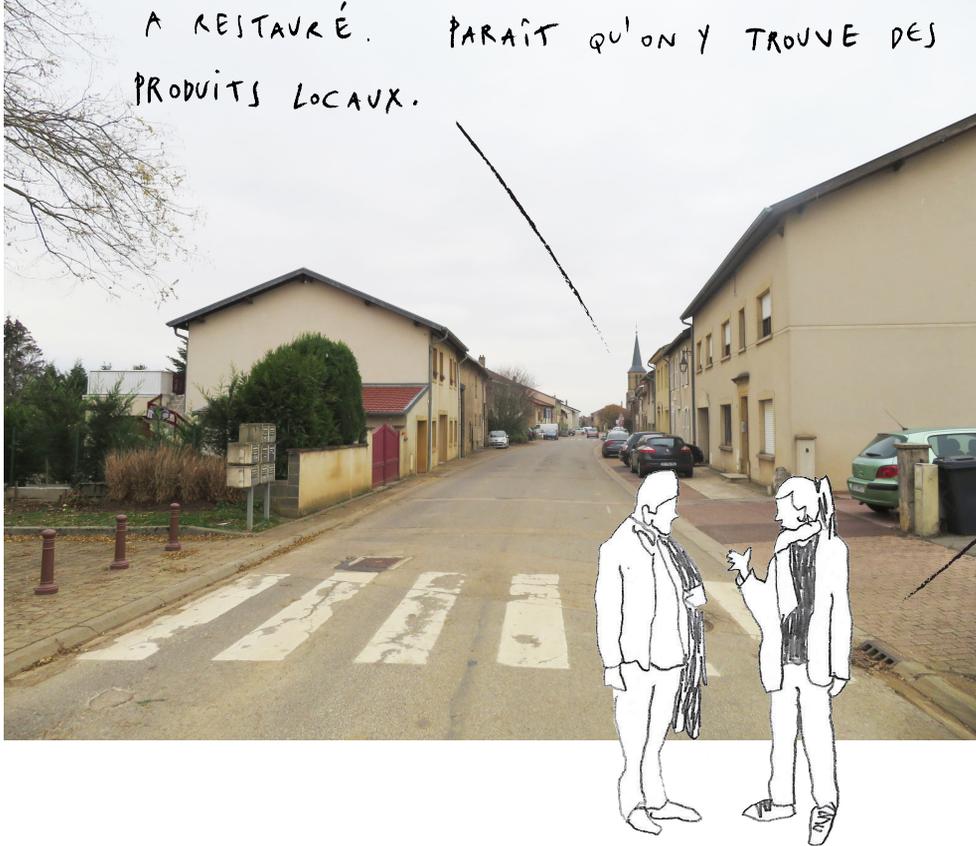
Au-delà des enjeux climatiques et biodiversitaires, **rééquilibrer la place allouée aux différents modes de déplacement est un objectif puissant et majeur pour améliorer la qualité paysagère de nos espaces de vie** et plus généralement celle de notre cadre de vie du quotidien.

IL EST VRAIMENT PRATIQUE  
ET BIEN CONÇU CET ABRI  
VÉLO MAIS CE SERAIT BIEN  
QUE LA COMMUNE AMÉNAGE  
UNE VRAIE PISTE POUR  
SE RENDRE À LA GARE.





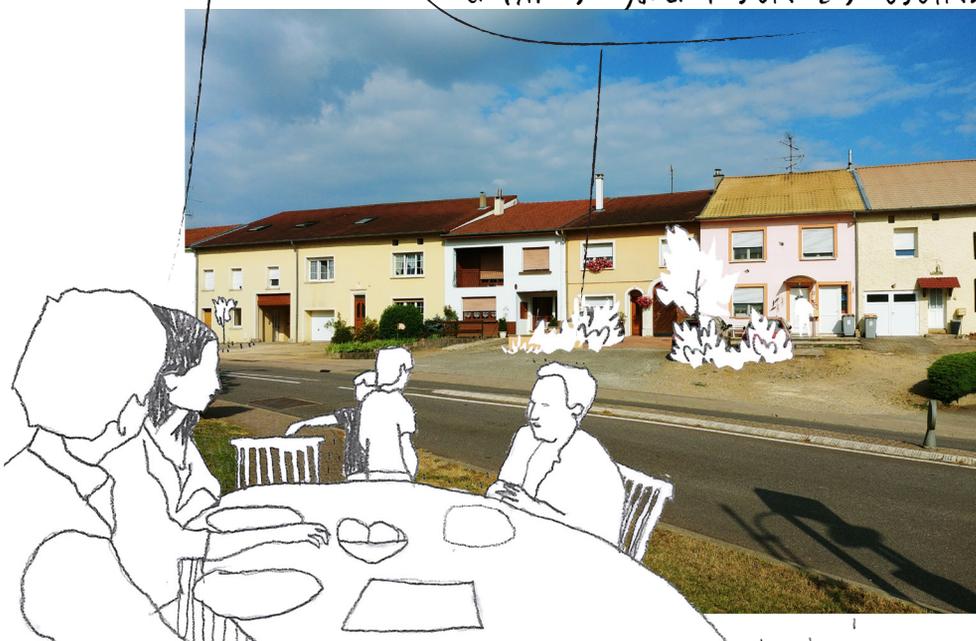
DANS LE VILLAGE, À CÔTÉ, ILS ONT OUVERT UNE ÉPICERIE DANS UN BÂTIMENT QUE LA COMMUNE A RESTAURÉ. PARAÎT QU'ON Y TROUVE DES PRODUITS LOCAUX.



OUI, JE SAIS, ET ILS VONT ROUVRIE LE SENTIER QUI S'ÉTAIT ENFRICHÉ ENTRE NOS DEUX VILLAGES. ON POURRA ENFIN ALLER AU PAIN À PIED!

BAH ELLE EST GARÉE DU TA VOITURE ?

À L'ENTRÉE DU VILLAGE PARDI ! COMME ÇA ON PEUT DÉJEUNER TRANQUILLE DEVANT LA MAISON ET LES ENFANTS JOVENT SUR LES USOIRS EN TOUTE SÉCURITÉ.



# Aller vers un territoire plus résilient, autour d'une économie circulaire respectueuse des ressources locales, sobre en carbone (1/2)

Engager le territoire vers une plus grande souveraineté alimentaire et énergétique locale en structurant des filières complètes

- **D'une production et transformation diversifiées à des lieux de distribution animés au cœur des villages et des quartiers.**
- **En impulsant un développement pondéré d'unités de productions d'énergie renouvelable associant citoyens et collectivités locales.**

Les paysages révèlent nos modes de vie, notre manière de nous déplacer, de nous nourrir, de travailler, de commercer, de nous rencontrer, de nous divertir. Les paysages sont en constantes évolutions. Nous pouvons les regarder avec nostalgie ou associer la connaissance de ces évolutions ou celle des besoins et urgences nouvelles.

Les coteaux ont tendance à s'enfricher faisant évoluer les silhouettes des villages, rapprochant les milieux forestiers des milieux habités, révélant les espaces qui n'ont pas actuellement de vocations mais laissant un espace des possibles pour la biodiversité. Les fonds de vallées tendent à s'urbaniser, les anciennes prairies à être cultivées, les zones commerciales à encore s'agrandir, les sols à s'artificialiser et s'appauvrir. La prise de conscience en cours de l'absurdité de certains aspects de nos modes de vie comme se nourrir d'aliments qui viennent de l'autre bout de la France, de l'Europe, de la planète, ou encore faire venir du bois de loin alors que la forêt est immense à côté de chez nous fait son chemin et conduit à nous interroger sur nos choix et leurs effets en termes économiques, paysagers, sociaux, écologiques, culturels...

L'alimentation et la production d'énergie sont au cœur des échanges entre les participants à la construction de ce Plan Paysages, tant pour leurs conséquences sur le cadre de vie, que sur la vie économique ou encore sur le caractère vivant des espaces habités. **Aussi, ce sont les filières dans leur globalité que nous devons questionner :** de la production à la distribution, en passant par la transformation, à une échelle locale cohérente tant qu'elle permettra de mettre en réseau les acteurs de l'ensemble de la filière, y compris le consommateur.





C'EST SUR LE TOIT DE CE BÂTIMENT QU'ON ENVIAGE  
D'INSTALLER LES PANNEAUX SOLAIRES POUR ALIMENTER  
LA HALLE DES FÊTES.

TRÈS BONNE IDÉE LES ÉNERGIES RENOUVELABLES,  
MAIS ON POURRAIT PEUT-ÊTRE COMMENCER PAR  
RÉDUIRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LA NUIT, NON ?



# Aller vers un territoire plus résilient, autour d'une économie circulaire respectueuse des ressources locales, sobre en carbone (2/2)

Structurer des filières forestières durables et adaptées aux besoins locaux (construction et énergie)

- En structurant une commande publique ambitieuse basée sur les **éco-matériaux**.
- En articulant la politique de **plantation de haies** avec la politique énergétique (objectifs SRCAE 2020) et agroécologique du territoire en lien notamment avec la mise œuvre de la trame verte et bleue.
- En structurant la **filière bois**, depuis la production, le sciage jusqu'à la fabrication. Cela demande un croisement des énergies et des expertises, nécessite aussi la définition d'une commande locale via les collectivités et les habitants pour garantir un écoulement de la production dans un contexte économique où le moins cher est d'importer de pays au bas coût de main d'œuvre.
- En mettant davantage **en lien les propriétaires privés comme publics, gestionnaires et transformateurs éventuels**.

La forêts et les milieux semi-naturels représentent 25% de l'occupation du sol sur le périmètre du SCoTAM et participent à la spécificité des paysages d'ici. La forêt à proprement parler occupe un peu plus de 41 400 ha, essentiellement dominée par les feuillus (90%) et à quasi parité entre domanialité publique et privée (53/47%).

**Choisir d'optimiser la ressource en bois dans le respect des dynamiques environnementales, des continuités écologiques, de la préservation de la biodiversité et même de sa valorisation, c'est opter pour la poursuite d'une attention particulière à la composition des paysages, à la mosaïque des plateaux, des vallées, des côtes, et construire, innover, aménager en générant une dynamique locale forte ;** c'est encourager les savoir-faire de la région et concevoir en s'inspirant des caractéristiques paysagères locales.

COMMENT FAIS-TU  
POUR GÉRER TOUS LES BOIS  
ÉPARRILLÉS SUR LA COMMUNE ?





LA FILIÈRE BOIS D'OEUVRE EST EN PLEIN DÉVELOPPEMENT. LE BOIS QUE NOUS TRANSFORMONS PROVIENT DU DÉPARTEMENT.

TOUT DÉPEND DES DÉLAIS, MAIS C'EST ENVIJAGEABLE !

NOUS AVONS ENTAMÉ LES ÉTUDES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE AURIEZ-VOUS LA POSSIBILITÉ DE NOUS APPROVISIONNER POUR BÂTIR AU MOINS LA STRUCTURE ?



BEAUCOUP D'HABITANTS CHERCHENT DE QUOI SE CHAUFFER, ON A DONC MIS EN PLACE UN SYSTÈME D'AFFOUAGE. LE PLUS, C'EST QUE DES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS SE SONT AUSSI PRIS AU JEU.



# Bons exemples collectés par les habitants



Renforcer la place de l'arbre dans les pratiques agricoles

- 1 Retonfey, plantation de haies autour du Ruisseau de Vallières, en tête de bassin
- 2 Secteur agricole d'Ogy et Puche, plantation de haies
- 3 CC Mad&Moselle, opération d'accompagnement des agriculteurs pour la plantation d'arbres et de haies, avec expériences acquises d'échange de foncier entre agriculteurs et communes



Développer et faire connaître les réseaux de mobilités collectives et individuelles douces

- 23 Entre Marly et Magny, créer une voie verte
- 24 Pont-à-Mousson, Thionville, Moineville, Hagondange, réinvestir les chemins de halage comme voie verte
- 25 Courcelles-sur-Nied / Landonvillers, créer une voie verte pour découvrir les paysages de la CCHCPG



Impulser le développement d'unités de production d'énergie renouvelable associant citoyens et collectivités locales

- 45 Raville, Deting, Villers-Stoncourt, création de secteurs éoliens en partenariat avec les communes



Donner plus de place au vivant (animal et végétal) dans les espaces artificialisés et urbains

- 9 Metz, opération « 1000 arbres » plantés dans le secteur sauvegardé, plantations de pieds de murs et gestion généralisée des parcs et jardins par fauche, 0 phyto, pâturage...
- 10 Jussy, création de mini trames vertes dans le lotissement du Clos Saint-Hilaire



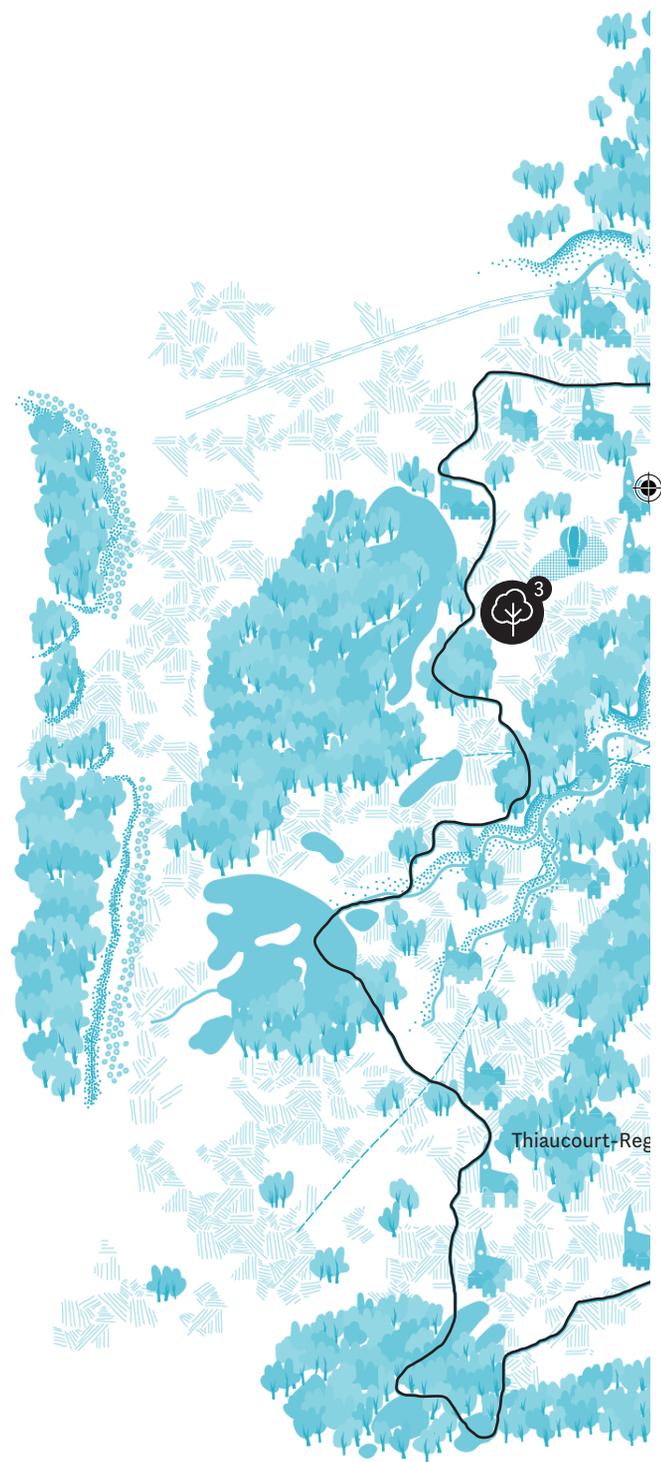
S'affranchir de l'emprise de la voiture dans l'espace public

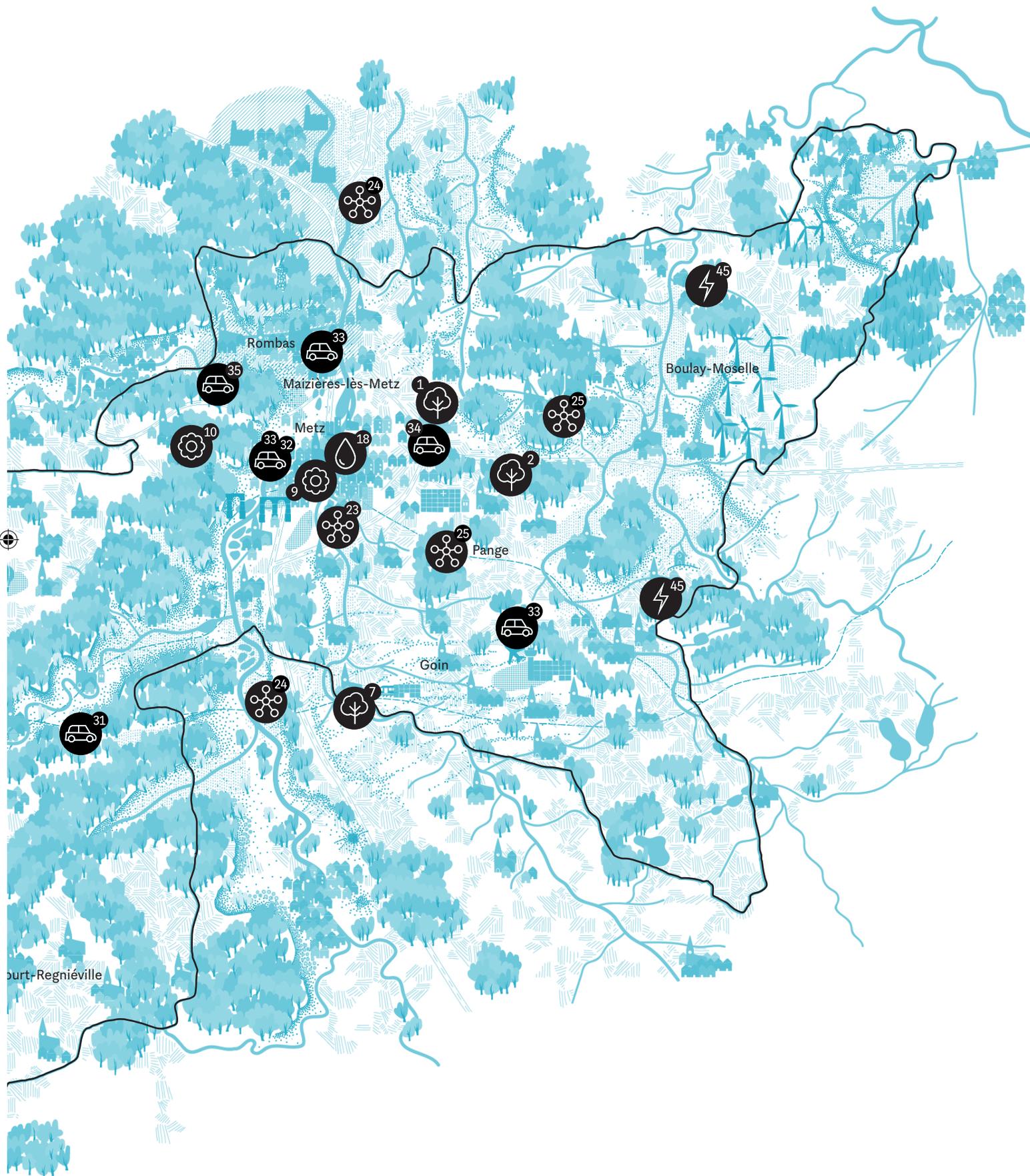
- 31 Jaulny, place du lavoir, libérer la place du stationnement, accueillir à nouveau les habitants
- 32 Metz, Place St Louis, évacuation du stationnement, atout pour les activités et commerces
- 33 Metz, Parking Silo - Pampidou, Gares d'Hagondange, de Rémillly, de Maizières-lès-Metz, création de parkings relais pour accueillir, orienter vers les mobilités douces
- 34 Montoy-Flanville, création d'un point d'approvisionnement local, productions agricoles locales
- 35 Semécourt, Café Fauve, restauration locale pour les habitants et actifs



Préserver ou rétablir le cycle et les circuits de l'eau dans les milieux urbains et ruraux

- 18 Parc JM Pelt, profiter des bords de Seille, observer les crues





# Des lieux suggérés par les participants pour essayer et agir



Renforcer la place de l'arbre dans les pratiques agricoles

- 4 Entre Colligny et Laquenexy, création de bocage
- 5 Lycée agricole de Courcelles-Chaussy, développer davantage l'agroforesterie
- 6 Hauts de Vallières, Metz, 10ha envisagés pour accueillir agriculteurs, éleveurs pratiquant l'agroforesterie
- 7 Routes départementales CC Sud Messin et CC Mad et Moselle, planter les axes et délaissés routiers
- 8 Jussy, Vaux, les friches agricoles, utiles pour créer des îlots de fraîcheur propices aux cultures viticoles



Donner plus de place au vivant (animal et végétal) dans les espaces artificialisés et urbains

- 11 Servigny-lès-Sainte-Barbe, Hargarten-Mines, Merten, Jaulny, jardiner les usoirs, jardiner les espaces publics des villages
- 12 Metz, rocade Sud Est, imaginer un accompagnement paysager
- 13 Gorze, Fèves, observer, jardiner, prendre soin des animaux à l'école
- 14 Metz, Cimetière de l'Est, jardiner, gérer de manière raisonnée
- 15 Fèves, Jury, aménager des lisières vivrières au contact des nouveaux quartiers
- 16 Metz, Hauts de Vallières, jardiner les espaces publics en cœur du quartier
- 17 Coincy, plateforme logistique (Lidl), aménager des espaces pour implanter le vivant au contact du village



Préserver ou rétablir le cycle et les circuits de l'eau dans les milieux urbains et ruraux

- 19 Retonfey, réouverture du ru de la BA 128 et du ruisseau de Vallières
- 20 Servigny-lès-Sainte-Barbe et Raville, stocker, infiltrer, gérer les eaux de pluies dans le futur lotissement
- 21 Sur et autour des aires d'alimentation et de captage du Rupt de Mad, du ruisseau de Muehlenbach et du Warndt, installer des cultures biologiques
- 22 CC Metz Métropole, Repérer et valoriser les zones humides



Développer et faire connaître les réseaux de mobilités collectives et individuelles douces

- 26 Metz, Woippy, Maizières-lès-Metz, Hagondange, Gandrange, Amnéville, Rombas, Moyeuve-Grande, Ars, Courcelles-sur-Nied, Ancy, Novéant, Peltre, Rémilly, Onville, Sanry-sur-Nied, Wallygator Parc, créer des pôles de transports multimodaux et les relier aux grandes infrastructures de mobilité active.
- 27 Magny-Peltre, Jury-Peltre, Laquenexy-Courcelles-sur-Nied, Jouy-Ars, Novéant-Cornay, créer des itinéraires gare-villages en faveur des mobilités douces collectives et individuelles
- 28 BA128, Courcelles-sur-Nied, Boulay-Moselle, relier les centres-bourgs aux polarités, bassins d'emploi grâce à des itinéraires en faveur des mobilités collectives et/ou individuelles douces.

- 29 Landonvillers / Boulay, Jarny / Metz, Vigy / Metz, Vigy / Hagondange, Marly / Metz, investir les voies de chemin de fer désaffectées.
- 30 Entre Corny-sur-M. et Novéant-sur-M., faciliter le franchissement des piétons et cyclistes



S'affranchir de l'emprise de la voiture dans l'espace public

- 36 Ars-sur-Moselle, Place de la République, BA128, créer des espaces publics pour habitants, non pour voitures
- 37 Pange, Aoury, Moyeuve-Grande, créer des parkings en entrée de village pour libérer les espaces publics en cœur



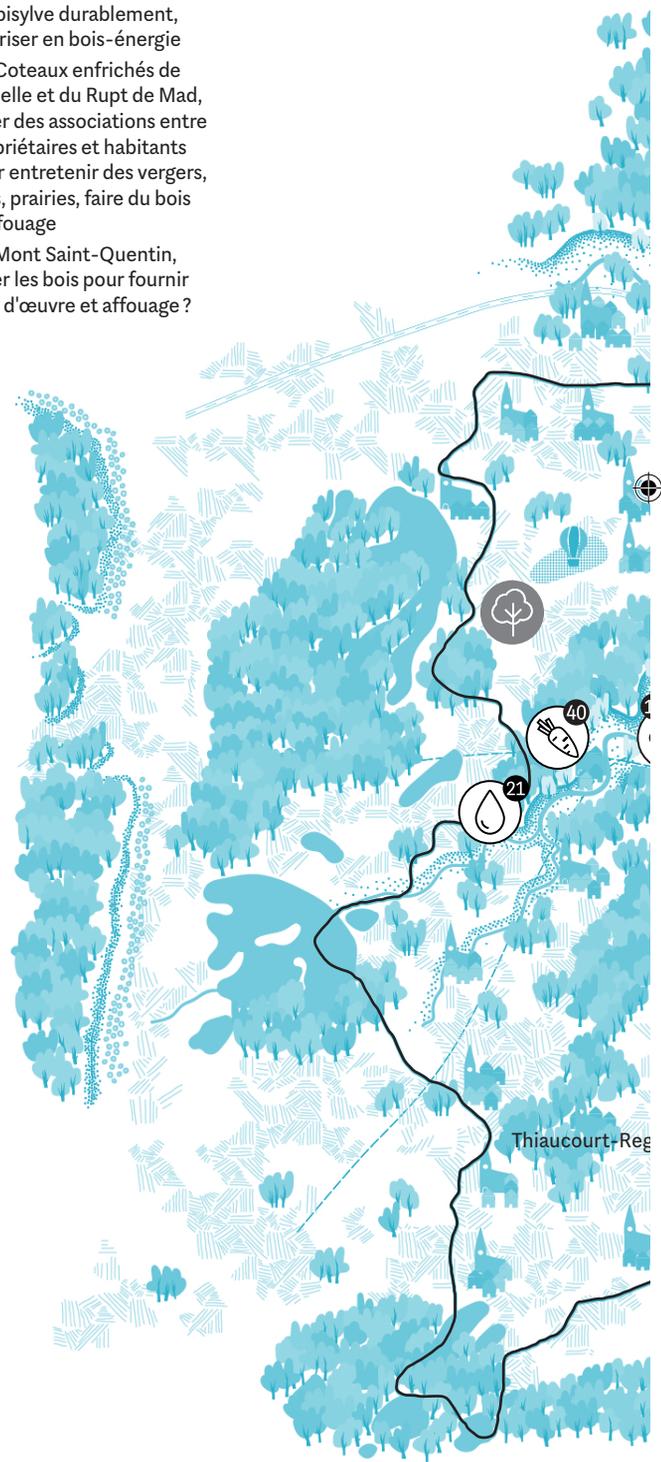
Engager le territoire vers une plus grande souveraineté alimentaire locale en structurant des filières complètes

- 38 BA128, créer une unité de maraîchage AB
- 39 Mont Saint-Quentin, mettre en place une gestion par pâturage des espaces naturels sensibles
- 40 Coteaux d'Ancy, Ars, installer viticulteurs biologiques, et autres productions vivrières pour ouvrir à l'arrière des villages
- 41 Metz, Hauts de Vallières, créer un secteur agricole de 10ha

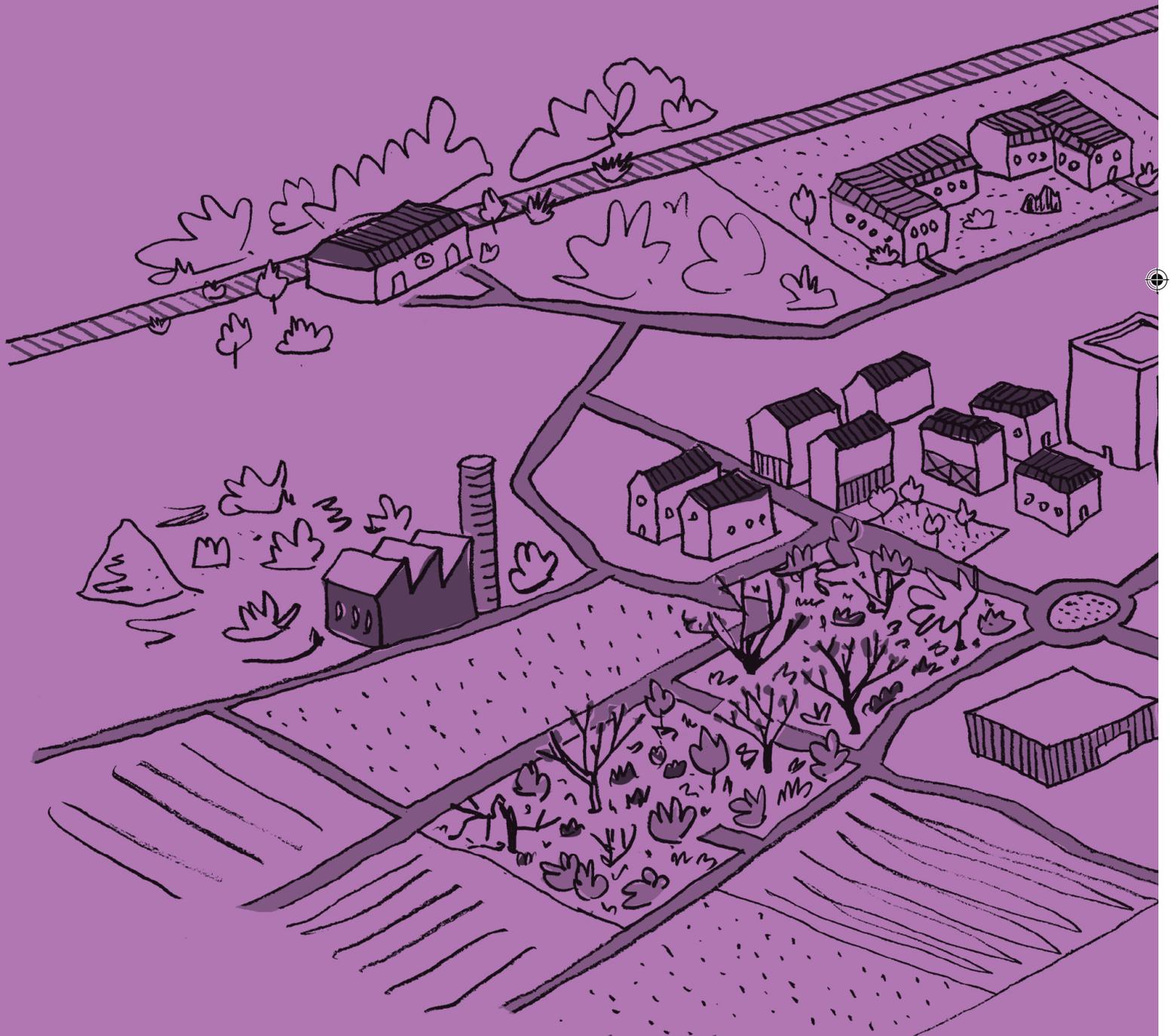


Créer des filières forestières durables et adaptées aux besoins locaux

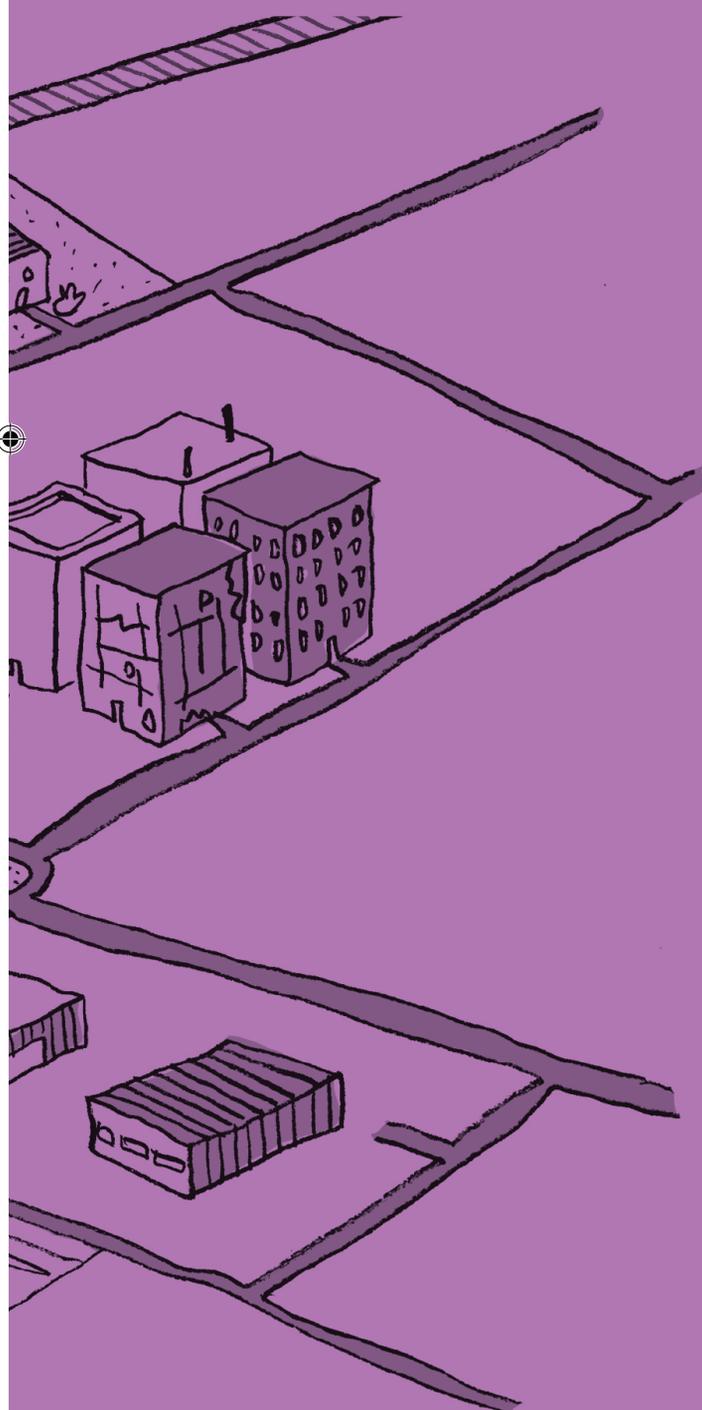
- 42 Berges de Moselle, gérer la ripisylve durablement, valoriser en bois-énergie
- 43 Coteaux enrichis de Moselle et du Rupt de Mad, créer des associations entre propriétaires et habitants pour entretenir des vergers, prés, prairies, faire du bois d'affouage
- 44 Mont Saint-Quentin, gérer les bois pour fournir bois d'œuvre et affouage ?







# Redynamiser les friches



# Regarder les espaces en attente sans nostalgie

## Choisir les mots pour en parler de manière positive

Les espaces en attente, souvent désignés par le terme de « friches », sont les signes visibles de l'évolution de nos pratiques, de nos modes de travail, de déplacement, de production, d'habitat ou d'échanges. Ils révèlent l'impermanence des usages, des besoins, des habitudes, des époques. On les regarde avec nostalgie parfois, avec ambition et curiosité aussi.

Ils sont des opportunités, dont la réversibilité et la polyvalence sont avant tout les principes fondateurs pour imaginer l'occupation de demain, qui ne devra pas entraver celle d'après-demain.

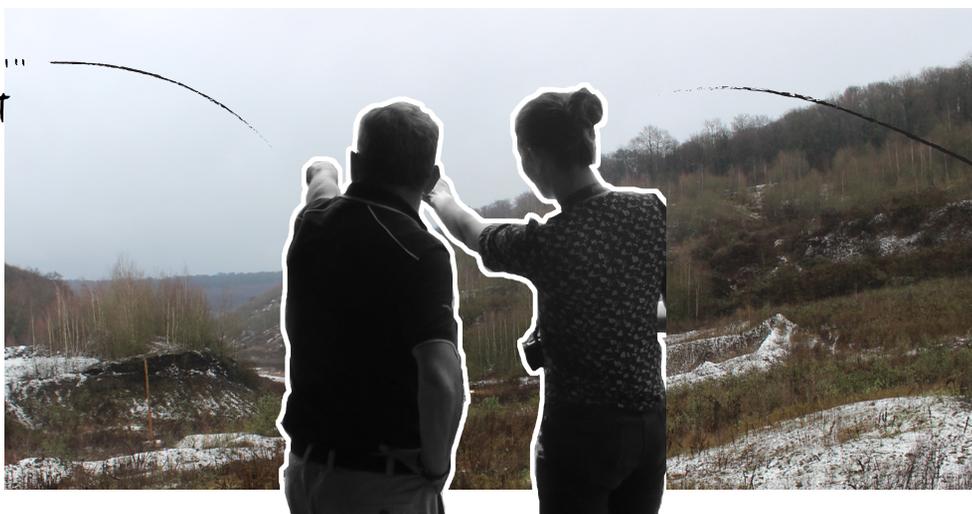
Pour cela, le pas de côté est nécessaire, l'ouverture large du champ des possibles aussi. Changer de regard, de mots, d'imaginaire implique d'être à l'écoute des traces du passé, des besoins d'aujourd'hui et de demain.

## Établir un état des lieux complet des paysages, des usages en place et à venir

Pour amorcer le processus de transformation, il s'agit dans un premier temps d'identifier les spécificités spatiales, paysagères, urbaines, architecturales, topographiques, agronomiques, hydrographiques, écologiques (faune, flore), et de les combiner à des données subjectives, sensibles, liées à des perceptions, mais aussi aux vécus, à l'attachement de chacun à ces lieux. L'état des lieux doit prendre en compte au plus tôt la question de la pollution éventuelle des sols. La transformation de la friche nécessitera en effet l'évaluation des coûts de dépollution, étape qui peut s'avérer élevée et difficile techniquement.

Cet état des lieux prendra ensuite tout son sens grâce à sa mise en résonance avec les usages, les besoins.

CE SILENCE EST PESANT ...  
AVTREFOIS ÇA FOVRMILLAIT  
DAN) LES PARAGES !





LES SOLS SONT TELLEMENT POLLUÉS QU'ON NE PEUT RIEN FAIRE...  
ENCORE DE L'ARGENT JETÉ PAR LES FENÊTRES...



J'AI ENTENDU DIRE QU'UN LABORATOIRE  
DE RECHERCHE AVAIT TROUVÉ DES SOLUTIONS  
POUR DEPOLLUER. ÇA DEMANDE UN PEU DE TEMPS  
MAIS CE N'EST PAS SORCIER! ON NE POURRA  
PAS CULTIVER TOUT DE SUITE,  
MAIS EN ATTENDANT, ON PEUT IMAGINER  
D'AUTRES UTILISATIONS !



AVEC LA VÉGÉTATION PIONNIÈRE QUI S'INSTALLE,  
C'EST PAS FORCÉMENT FLAGRANT VUE D'ICI, MAIS  
L'ACTIVITÉ EST INTENSE ET NE DEMANDE  
QU'À ÊTRE VALORISÉE !



# Transformer, faire évoluer ces espaces ambigus

S'appuyer sur des références communes, proches et/ou connues

Les transformations d'espaces en attente, qu'ils soient d'origine militaire, agricole, commerciale ou industrielle, existent en nombre en région, en France, en Europe ou plus loin encore. **Les processus de mise en œuvre sont pour chaque cas unique : ils dépendent du foncier, des vocations choisies, des ressources en place, des moyens à disposition, de la dynamique sociale et culturelle existante autour du site.** Toutefois les expériences sont toujours riches et permettent l'apprentissage des écueils, des ingrédients fondamentaux pour la réussite des réhabilitations.

Initier une réflexion avec une équipe pluridisciplinaire

Paysagistes, urbanistes, architectes, artistes, graphistes, agriculteurs, ingénieurs, ... les compétences capables de réveiller ces sites sont potentiellement très nombreuses. Cette équipe aura aussi recours à des experts fonciers comme les établissements publics fonciers, la SAFER ou des associations opérationnelles comme Terre de Lens.

Les Maîtrises d'Ouvrage doivent finalement inventer un processus, une démarche particulière, innovante, ambitieuse. **Ce type de transformation exige réalisme et utopie, volonté politique et soutien du tissu associatif et des habitants forts. Il n'existe pas de méthode unique !**

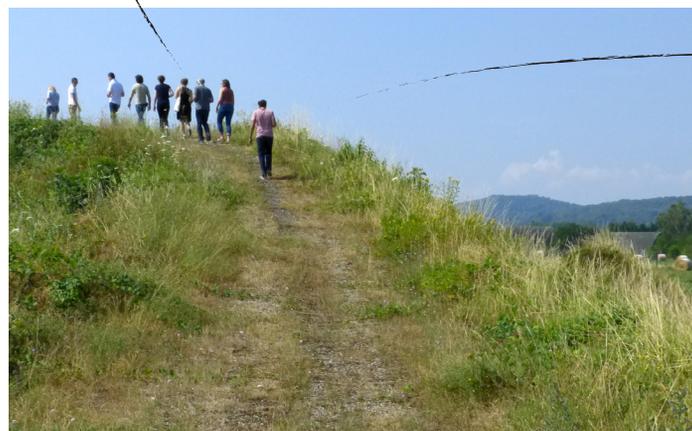
Organiser des vocations adaptées, ambitieuses et à la bonne échelle en s'autorisant le droit à l'erreur

L'occupation d'un espace en attente peut aussi s'envisager de manière **progressive**, dans le temps, dans l'espace. Les droits à l'erreur, aux tests, à l'expérimentation faciliteront l'ancrage et la pérennité des vocations. C'est une certaine **plasticité** des espaces qui est recherchée pour accueillir les adaptations aux usages, aux besoins dans le temps.

L'accompagnement d'une maîtrise d'ouvrage motivée par une équipe extérieure est un atout pour garantir efficacité et lucidité dans le processus à condition d'une attention particulière à la médiation entre les parties, au maintien de délais définis de manière partagée, au respect de processus décisionnels pertinents et validés par tous.

J'AI BIEN ENVIE DE TRANSFORMER CETTE ANCIENNE PLATEFORME LOGISTIQUE EN PARKING. AVEC TOUS LES BUREAUX AUTOUR, ON MANQUE DE STATIONNEMENT.

OÙ SE SITUENT LES LOGEMENTS ÉTUDIANTS ?





EN ATTENDANT QUE LE MARAÎCHER FINISSE SA FORMATION POUR S'INSTALLER, LES ADHÉRENTS DE LA FUTURE A.M.A.P INVESTISSENT LA PARCELLE ET ORGANISENT DES ATELIERS DE JARDINAGE AVEC L'ÉCOLE DU VILLAGE.



BELLE INITIATIVE ! ON POURRAIT MÊME ORGANISER UNE GRANDE FÊTE POUR ESSAIMER L'IDÉE AUX COMMUNES ALENTOUR !



JUSTE ICI ! C'EST TRÈS PRATIQUE CAR ILS PEUVENT REJOINDRE METZ EN MOINS DE 15 MIN., EN TRAMWAY OU EN VÉLO. DE PLUS, LE CAMPUS EST OUVERT À TOUS ET LE WEEK-END, BEAUCOUP DE FAMILLES VIENNENT PROFITER DES LIEUX.



HUM... CETTE IDÉE N'EST-ELLE PAS CONTRADICTOIRE AVEC LA POLITIQUE DE MOBILITÉS DOUCES QUE NOUS DÉVELOPPONS SUR LE SECTEUR ? AVEC LA PRIME REVERSEE AUX EMPLOYÉS CYCLISTES, ON POURRAIT PLUTÔT IMAGINER RETROUVER UN ESPACE PERMÉABLE, PLANTÉ ET CONVIVAL !!



# Bons exemples collectés par les habitants



S'appuyer sur des références communes, proches et/ou connues

- 1 Pange, une ancienne gare qui accueille la CC Haut Chemin Pays de Pange
- 2 Novéant, des gravières classées comme espace naturel sensible
- 3 Jussy, Arnville, prospection foncière pour accueillir producteurs viticoles
- 4 Mont Saint-Quentin, réouverture aux usages sportifs spontanés et agricoles
- 5 Norroy-le-Veneur : création d'un éco-parc accueillant industrie et artisanat



Initier une réflexion avec une équipe pluridisciplinaire

- 7 Hagondange, travail en équipe entre Arcelor et un promoteur pour imaginer le futur du site industriel



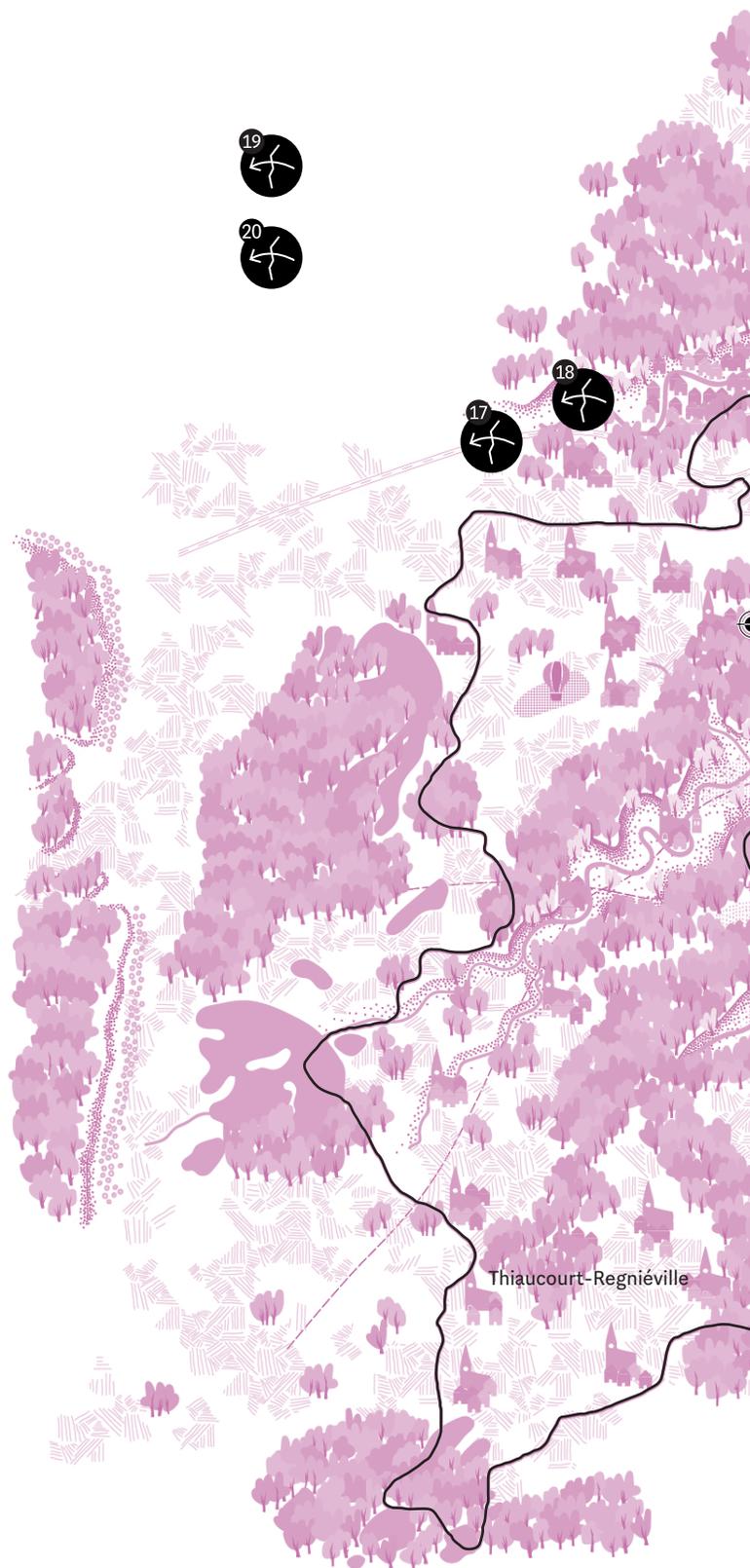
Organiser des vocations adaptées, ambitieuses et à la bonne échelle en s'autorisant le droit à l'erreur

- 10 Le potager et le poulailler du château de Verny gérés par une association, accessibles et attractifs pour les habitants. Mais comment pérenniser le site et son association ?
- 11 Verny, restructuration de l'ancienne gendarmerie en une plateforme inter-transports ?
- 12 Lessy, Scy-Chazelles, un PAEN figeant la vocation agricole du secteur. Mais comment relancer la production sur ce site ?



Références hors territoire SCoTAM

- 17 Auboué, Briey, Mancieulles (54), transformation d'une ancienne voie ferrée en voie verte
- 18 Homécourt (54), transformation de la gare en garage automobile et bar
- 19 Côtes de Toul (54), GFA et installation de deux viticulteurs
- 20 Saint-Nicolas-de-Redon (35), réhabilitation d'un site industriel en lieu de « vies »





# Des lieux suggérés par les participants pour essayer et agir



Choisir les mots pour parler de la friche de manière positive

6 Vallée du Conroy, futur refuge pour les habitants, pour la biodiversité ; créer des sentiers, valoriser les atouts du site



Initier une réflexion avec une équipe pluridisciplinaire

8 Mondelage sur d'anciennes parcelles industrielles à côté de la gare. Commune et DDT aimeraient accueillir des espaces de travail collectifs

9 Ennery, Tréméry, comment faire cohabiter zones humides, habitats et industries ?



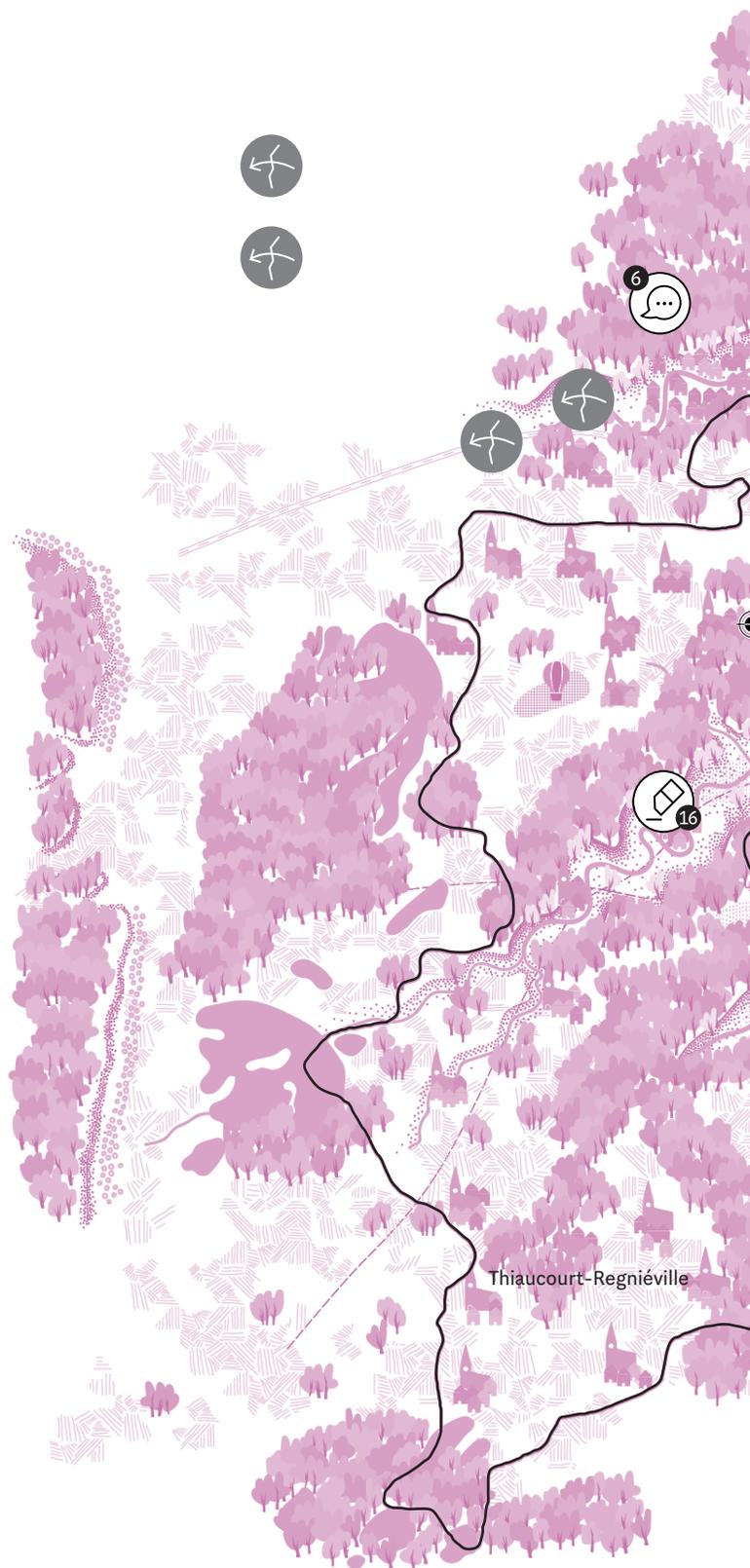
Organiser des vocations adaptées, ambitieuses et à la bonne échelle en s'autorisant le droit à l'erreur

13 Coin-sur-Seille, le café à vendre

14 Moulins, Montoy-Flanville et leurs commerces fermés

15 Gondreville (le long de la RD2, route de Metz à Bouzonville), Vandelainville / Onville, friches agricoles en recherche de vocation

16 Courcelles-Chaussy, que faire avec cette friche artisanale près de la caserne des pompiers ?







# Accentuer la lisibilité du territoire



# Mettre en récit les « pépites » du territoire pour les faire découvrir au plus grand nombre

C'est quoi une « pépite » ?

« Pépite » est le terme choisi par les élus pour désigner certains lieux mal connus, qu'il serait souhaitable de faire découvrir, des trésors à offrir au plus grand nombre ! Ils peuvent être des points de vue, des sentiers, des places, des espaces traversés au quotidien ou d'autres qu'il faut chercher un peu... **Sous ce terme, nous désignerons de manière générale tous les lieux, entrées de villages, de quartiers, traversées, points de vue, lisières rurales et urbaines qui sont reconnus de valeur ou à valoriser.**

Pas de meilleure invitation à découvrir un lieu que quand on est guidé par les bons conseils d'un ami. **On décide de partir à la découverte de lieux inconnus, même tout près de chez soi parce qu'on en a entendu parler ou parce qu'on a trouvé l'information clairement et rapidement.**

Et la curiosité sera d'autant plus aiguisée si le site se trouve à proximité d'un ou plusieurs autres lieux d'intérêt, ou qu'il s'inscrit dans un réseau, un circuit, géographiquement identifié ou construit autour d'un thème ; c'est la mise en récit qui facilite le déplacement, le voyage.

J'AI QUELQUES JOURS DE CONGÉS  
ET J'AI VRAIMENT  
ENVIE DE SORTIR DE LA VILLE.  
MAIS JE NE SAIS PAS OÙ ALLER...

PAI BESOIN DE PARTIR BIEN LOIN POUR PRENDRE L'AIR !  
ET TU TROUVERAS TOUTES LES INFOS SUR LE SITE DU SCOTAM :  
LES ITINÉRAIRES, LES LIEUX DE BAINADE, LES POINTS  
D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION, LES POINTS DE VUE...  
ET LEUR APPLI TE DONNE PLEIN D'EXPLICATIONS UNE FOIS SUR PLACE.





QUELLE CHANCE QUE CE SENTIER AIT ÉTÉ SI  
CLAIREMENT INDiqué DEVIS LA CAKE!



OUI, NOUS N'AVRIONS JAMAIS  
TROUVÉ CE REFUGE SINON.  
VIVEMENT QUE L'APPLI  
"VOYAGE EN SCOTAMIE" EXISTE!



# Mettre en scène les pépites et les entrées, les traversées, les franges urbaines (1/2)

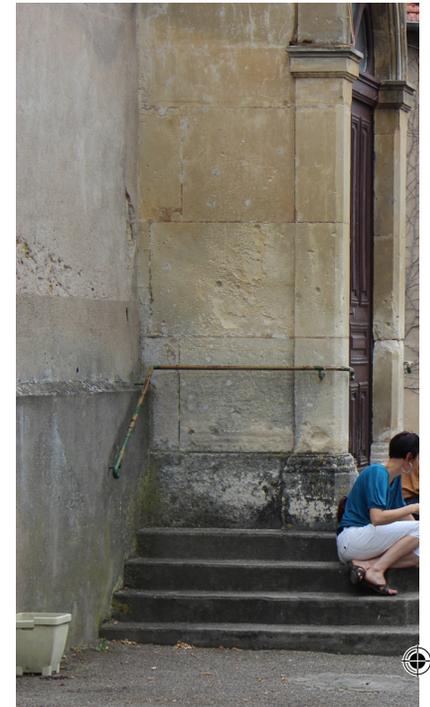
Faciliter l'implication et l'appropriation des aménagements par les habitants, dans les phases de conception et/ou d'utilisation et/ou de gestion.

« Les espaces publics mettent en relation, du moins potentiellement, des gens, qui s'y croisent, s'évitent, se frottent, se saluent, conversent, font connaissance, se quittent, s'ignorent, se heurtent, s'agressent, etc. Ils remplissent une fonction essentielle de la vie collective : la communication. ils facilitent l'urbanité élémentaire et reçoivent, comme un don anonyme et sans réciprocité attendue, l'altérité. C'est dans les espaces publics que le soi éprouve l'autre. C'est dans ces espaces dits publics que chacun perçoit dans l'étrangeté de l'autre la garantie de sa propre différence ».

Thierry. Paquot, L'espace public, éditions La découverte, Paris, 2009.

Parce que l'espace public est avant tout un bien commun dont il faut se re-saisir collectivement ; parce qu'ils ont parfois été délaissés, abandonnés, asceptisés, uniformisés, oubliant l'eau qui ruisselle, le vivant, les usages des habitants.

Parce qu'en mobilisant sur l'espace public, on peut raviver des liens, favoriser une place au vivant sous toutes ses formes, lutter contre les îlots de chaleur ; parce qu'en impliquant les habitants, on permet une meilleure compréhension des coûts et choix d'aménagement, de gestion entraînant alors un meilleur respect des lieux publics.



DIS DONC, SI PERSONNE NE PREND LES CHOSES EN MAIN  
ON NE VA BIENTÔT PLUS RIEN VOIR DEPUIS CE BANC !





ET SI À LA PLACE DES VOITURES ON INSTALLAIT  
SIMPLEMENT UN BANC ?



OUI, ON POURRA ENFIN  
PROFITER DE L'ESPACE  
SOUS LES TILLEULS  
ET SE RETROUVER AUTOUR  
DU LAVOIR QU'ON  
NE VOYAIT PLUS !



T'INQUIÈTE, ON A FAIT APPEL À UNE ASSOCIATION :  
DANS 3 SEMAINES, DES CHEVRES DE LORRAINE VONT  
"DÉBROUSSAILLER" LE TERRAIN ET PRÉSERVER  
CE PETIT COIN DE PARADIS.



# Mettre en scène les pépites et les entrées, les traversées, les franges urbaines (2/2)

Faciliter l'implication et l'appropriation des aménagements par les habitants, dans les phases de conception et/ou d'utilisation et/ou de gestion

Les éléments qui composent les paysages sont multiples : les champs, les bosquets, les haies, les bois, les prairies, les lisières, les villages, les quartiers, les zones d'activités, les chemins, les routes, etc. Chaque espace, chaque milieu permet un lien avec les espaces et milieux voisins. Le paysage se lit et se comprend par les liens que ces milieux façonnent entre eux, du point bas au point haut du bassin versant, de la lisière au cœur de la forêt jusqu'au lotissement. La qualité des paysages tient en partie à ces liens qui se tissent, ces chemins qui relient, ces milieux qui se prolongent jusqu'au milieu suivant.

L'arpentage du terrain est une lecture des relations entre ces paysages. On comprend l'existence de la prairie humide si on apprend à percevoir le chemin de l'eau. On comprend la pertinence des bosquets qui jalonnent les espaces ouverts si l'on apprend à lire les corridors écologiques, les refuges de la faune et de la flore. Les aménagements doivent tenir compte de ces liens, parfois ténus et subtiles.

Concevoir et créer des aménagements qui respectent les principes suivants :

- ils sont **durables et réversibles** ;
- ils sont en rupture avec les tendances à l'uniformisation (des aménagements qui reflètent les spécificités géographiques, géologiques, historiques, écologiques, hydrographiques, pédologiques, etc.) ;
- ils sont **ancrés dans le contexte**, c'est-à-dire accessibles, reliés aux chemins alentours, aux villages / quartiers, bénéficiant d'une vision large et claire de l'inscription du site dans son contexte (vues depuis et sur, dynamiques en cours et gestion à mettre en oeuvre).

Parce que la durée de vie de chaque aménagement rural ou urbain est finalement courte, nos besoins et les techniques évoluant rapidement, il faut apprendre à imaginer des aménagements capables d'adaptation aux besoins de demain, aux changements climatiques, aux changements de pratiques, de mobilité, etc.

Les aménagements sont résistants aux années et décennies qui passent si et seulement si :

- ils sont guidés par la recherche de réponse à des **usages simples, dans des espaces polyvalents, générant des investissements financiers limités**, ou en tous cas calculés selon la durabilité des infrastructures, (perméables, nécessitant peu d'entretien, résistant ou facilement renouvelables, par des matériaux issus des localités proches...);
- ils sont conçus en tenant compte des spécificités locales, évitant toute habitude ou mode éphémère.

DEPUIS LE HAUT DU COTEAU,  
ON A UNE VUE IMPRENABLE  
SUR LES PAYSAGES.

HEUREUSEMENT L'INTERCO EST  
INTERVENUE, SINON, LE CHEMIN  
SE SERAIT REFERMÉ.





JE SUIS RÉTICENT À CE QUE  
L'ON RATIBOISE CE BOIS POUR  
CONSTRUIRE CET ENTRE PÔT.  
DE NOMBREUSES FAMILLES S'Y  
RENDENT TOUS LES WEEK-END.

NOUS VEILLERONS À CE QUE  
L'IMPLANTATION ET LES PROPORTIONS  
DU BÂTIMENT S'INCRIVENT  
NATURELLEMENT PAR RAPPORT  
AUX QUALITÉS DU SITE.

JE RESTE OUVERT À VOTRE  
PROJET DE CONSTRUCTION À CONDITION  
QUE NOTRE ASSISTANT À MAÎTRISE  
D'OUVRAGE VOUS ACCOMPAGNE.



OUI, MAIS TU AS VU COMMENT S'EST ÉTENDU LE LOTISSEMENT  
EN CONTREBAS ? IL CACHE LA RIVIÈRE, C'EST DOMMAGE.  
ET ON NE SAIT PAS JUSQU'OUÙ CELA VA CONTINUER !



# Des lieux suggérés par les participants pour essaimer et agir

note



Mettre en récit les « pépites » pour les faire découvrir au plus grand nombre

1 Des pépites inscrites ou à inscrire dans des réseaux et des itinéraires de découverte cohérents s'appuyant sur des récits thématiques attractifs ou géographiquement pertinents

- Forêt de la Reine à Mandres-aux-quatre-Tours et ses sentiers de randonnée
- Les espaces forestiers comme celui du Warndt
- Vallées du SCoTAM
- Réserve Naturelle Régionale de Velving-Téterchen
- Pelouses calcicoles des côtes de Moselle
- Mont Saint-Pierre
- Vignes et vins des Côtes de Moselle
- Tour de contrôle de Frescaty et tour de Drince
- Forts militaires avec le Mont Saint-Quentin comme emblème et circuit des remparts à Metz
- Lieux de mémoire comme celui de l'allée des Morts à Coincy
- Villages reconstruits comme celui de Flirey

2 Porter à connaissance pour partir à la découverte de ces pépites en proposant une communication claire, lisible et accessible à tous

- Fort Wagner de Verny
- Secteur de Villers Bettnach et l'ancienne abbaye de Saint-Hubert
- Forêt de la Reine à Mandres-aux-quatre-Tours et ses sentiers de randonnée
- Tour de Drince Vues du territoire depuis les axes de transports (depuis l'autoroute, depuis le réseau viaire ...)



Mettre en scène ces « pépites »

3 Chesny, et si nous plantions ensemble un verger communal ?

4 Gorze, et si nous organisons un chantier participatif au Fond de la Gueule, poursuivant le travail entamé avec l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage Versailles / Marseille ?

5 Les venelles de Boulay Moselle, valorisons le patrimoine urbain ?

6 Prévoir des aménagements et constructions en rupture avec les tendances à l'uniformisation des paysages bâtis

• Futures extensions résidentielles de Mey et de Fèves

• Éco-parc de Sémécourt/Noroit-le-Veneur

• Aéroport Régional de Lorraine et TGV

• Implantation d'équipements en lien avec les énergies renouvelables

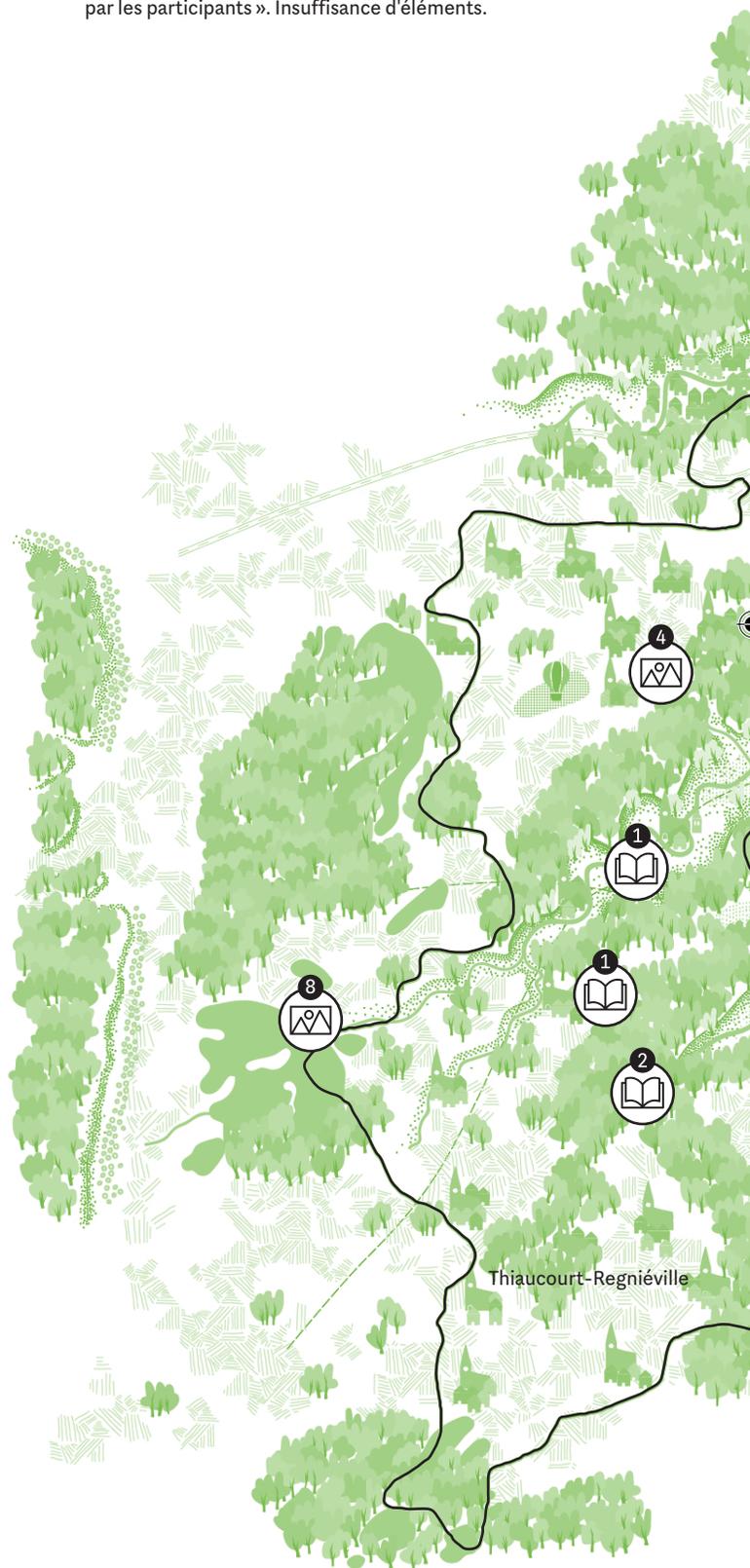
• Zones d'activités même petites comme celle de Novéant

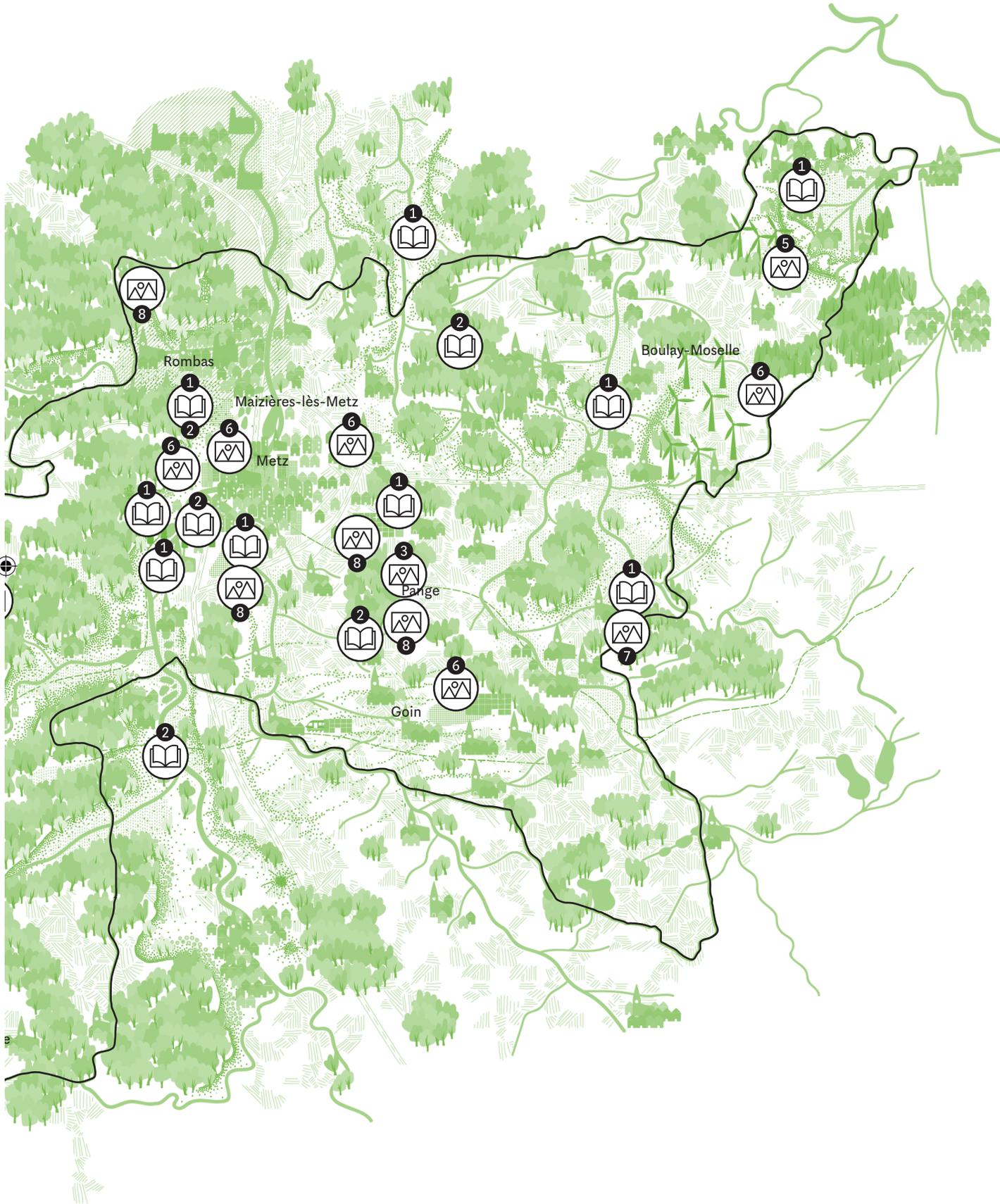
7 Mont Saint-Pierre, associer les habitants et les agriculteurs / éleveurs à la gestion du site ?

8 Envisager des aménagements peu coûteux, simples à gérer, tenant compte des logiques d'implantation sur le site (en lien avec les vues, la topographie, les sols, la végétation ...)

- Château de Mercy
- Fort Wagner de Verny
- Entrée du Lac de Madine
- Vallée du Conroy
- Frescaty

Pas de carte « bons exemples collectés par les participants ». Insuffisance d'éléments.









05

# Annexe



# Synthèse des lieux cités par les participants

## Aménager avec les changements climatiques

### Bons exemples (p.28)

- 1 Retonfey
- 2 Secteur agricole d'Ogy
- 3 CC Mad&Moselle
- 9 Metz
- 10 Jussy
- 18 Parc JM Pelt
- 23 Entre Marly et Magny
- 24 Pont-à-Mousson, Thionville, Moineville, Hagondange
- 25 Courcelles-sur-Nied / Landonvillers
- 31 Jaulny
- 32 Metz
- 34 Montoy-Flanville
- 35 Semécourt
- 45 Raville, Denting, Villers-Stoncourt

### Essaimer et agir (p.30)

- 4 Colligny / Laquenexy,
- 5 Lycée agricole de Courcelles-Chaussy
- 6 Hauts de Vallières, Metz
- 7 RD CC Sud Messin et CC Mad et Moselle
- 8 Jussy, Vaux
- 11 Servigny-lès-Sainte-Barbe, Hargarten-Mines, Merten, Jaulny
- 12 Metz, rocade Sud Est
- 13 Gorze, Fèves
- 14 Metz, Cimetière de l'Est
- 15 Fèves, Jury
- 16 Metz, Hauts de Vallières
- 17 Coincy
- 19 Retonfey
- 20 Servigny-lès-Sainte-Barbe et Raville
- 21 Rupt de Mad
- 22 CC Metz Métropole
- 26 Metz, Woippy, Maizières-lès-Metz, Hagondange, Gandrange, Amnéville, Rombas, Moyeuve-Grande, Ars, Courcelles-sur-Nied, Ancy, Novéant, Peltre, Rémilly, Onville, Sanry-sur-Nied, Wallygator Parc

- 27 Magny-Peltre, Jury-Peltre, Laquenexy-Courcelles-sur-Nied, Jouy-Ars, Novéant-Corny
- 28 BA128, Courcelles-sur-Nied, Boulay-Moselle
- 29 Landonvillers / Boulay, Jarny / Metz, Vigy / Metz, Vigy / Hagondange, Marly / Metz
- 30 Entre Corny-sur-M. et Novéant-sur-M.,
- 36 Ars-sur-Moselle
- 37 Pange, Aoury, Moyeuve-Grande
- 38 BA128
- 39 Mont Saint-Quentin
- 40 Coteaux d'Ancy, Ars
- 41 Metz, Hauts de Vallières
- 42 Berges de Moselle
- 43 Moselle / Rupt de Mad
- 44 Mont Saint-Quentin

## Redynamiser les friches

### Bons exemples (p.38)

- 1 Pange
- 2 Novéant
- 3 Jussy, Arnerville
- 4 Mont Saint-Quentin
- 5 Norroy-le-Veneur
- 7 Hagondange
- 10 Château de Verny
- 11 Verny
- 12 Lessy, Scy-Chazelles
- 17 Auboué, Briey, Mancieulles (54) (hors territoire)
- 18 Homécourt (54) (hors territoire)
- 19 Côtes de Toul (54) (hors territoire)
- 20 Saint-Nicolas-de-Redon (35) (hors territoire)

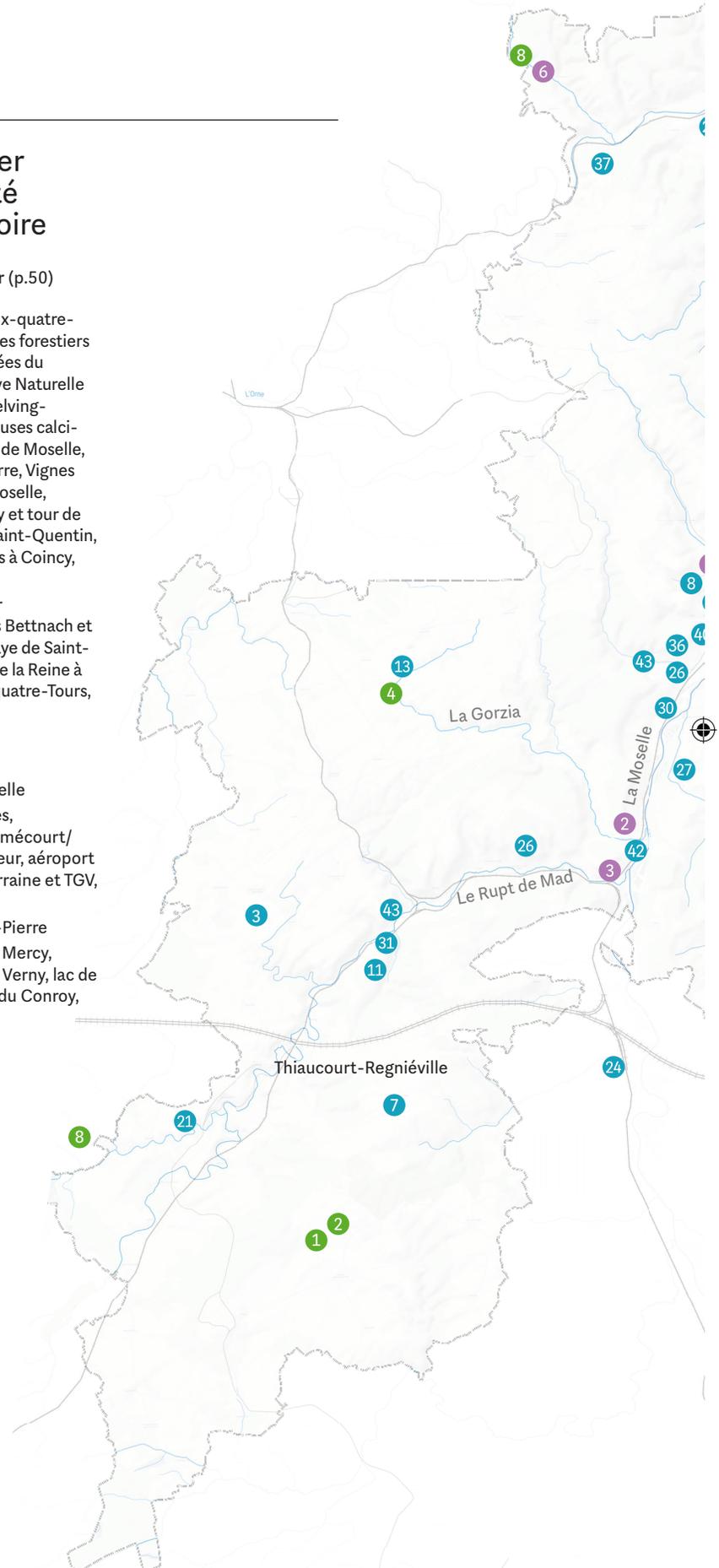
### Essaimer et agir (p.40)

- 6 Vallée du Conroy
- 8 Mondelange
- 9 Ennery, Tréméry
- 13 Coin-sur-Seille
- 14 Moulins, Montoy-Flanville
- 15 Gondreville (hors territoire)
- 16 Courcelles-Chaussy

## Accentuer la lisibilité du territoire

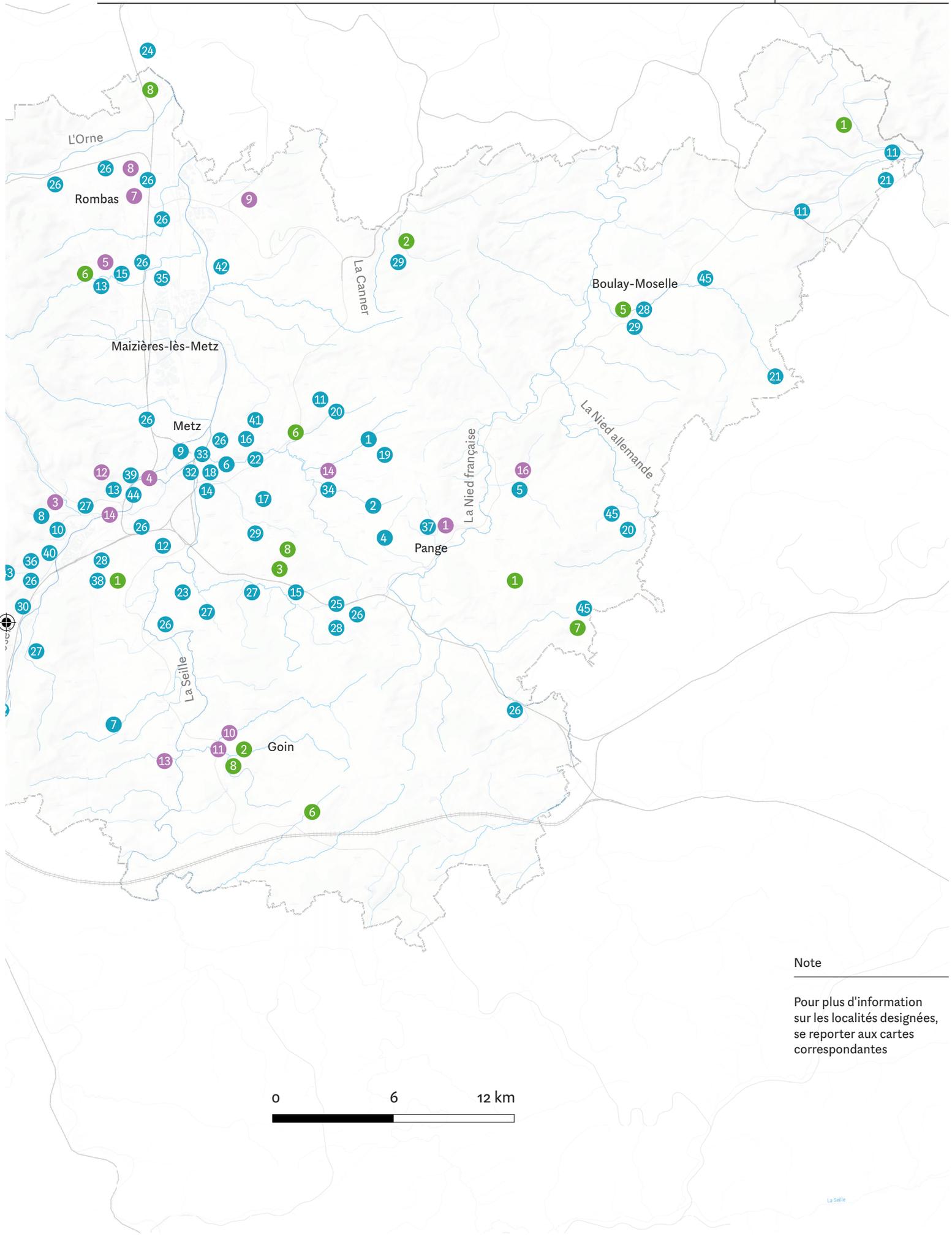
### Essaimer et agir (p.50)

- 1 Mandres-aux-quatre-Tours, les espaces forestiers du Warndt, vallées du SCoTAM, réserve Naturelle Régionale de Velving-Téterchen, pelouses calcicoles des côtes de Moselle, mont Saint-Pierre, Vignes des Côtes de Moselle, tour de Frescaty et tour de Drince, Mont Saint-Quentin, l'allée des Morts à Coincy, Flirey
- 2 Fort Wagner de Verny, Villers Bettnach et l'ancienne abbaye de Saint-Hubert, forêt de la Reine à Mandres-aux-quatre-Tours, Tour de Drince
- 3 Chesny
- 4 Gorze
- 5 Boulay Moselle
- 6 Mey et Fèves, éco-parc de Sémécourt/Norroy-le-Veneur, aéroport Régional de Lorraine et TGV, Novéant
- 7 Mont Saint-Pierre
- 8 Château de Mercy, fort Wagner de Verny, lac de Madine, vallée du Conroy, Frescaty





[↑ Sommaire](#)



**Note**

Pour plus d'information sur les localités designées, se reporter aux cartes correspondantes





Plan Paysages SCoTAM

> OQP

Août 2019

Équipe d'études : Omnibus (mandataire),  
François Roumet, Monono, Alphaville.

Toutes les photographies, illustrations et cartes  
ont été produites par l'équipe d'études,  
sauf mentions contraires

Conception graphique : Nouvelle étiquette

